

INTRODUCTION

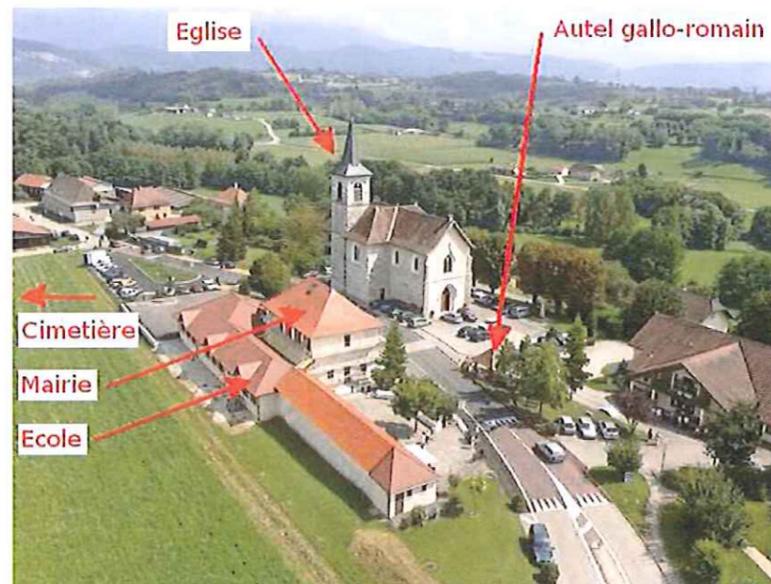
La commune de Belmont-Tramonet, située dans l'Avant-Pays Savoyard, fait partie du canton du Pont de Beauvoisin. Ce territoire d'environ 550 hectares dont l'altitude varie de 219 à 360 mètres longe le Guiers, frontière d'état il y a deux siècles, devenu limite départementale avec l'Isère.

Il s'articule autour de deux hameaux principaux : le chef-lieu organisé autour de l'église de Belmont et le hameau de Tramonet regroupé autour de sa chapelle. La commune compte officiellement 566 habitants au 1er janvier 2013 (source Insee). L'activité agricole demeure importante et la qualité des paysages (majoritairement restés traditionnels) permet le développement d'activités liées à un tourisme « vert » (randonnée, camping, etc.).

Au niveau du patrimoine remarquable, la commune possède principalement un château du XVII^{ème} siècle, un autel gallo-romain (pierre de Corbulon) et la chapelle de Tramonet.



Carte postale du Chef-lieu
Collection privée



Vue aérienne du hameau – juillet 2008
www.belmont-tramonet.fr

Le chef-lieu :

Ce hameau est l'héritier de l'ancienne paroisse de Belmon qui était distincte de celle de Tramonex au XIV^{ème} siècle et ne fut réunie à elle qu'en 1803. En 1728, la Mappede Sarde ne montre que quelques constructions éparses, dont un bâtiment qui devait être l'église primitive qui semble en lieu et place de celle que nous pouvons voir aujourd'hui. En 1750, la carte de Cassini présente une paroisse de Belmon, distincte de celle de Tramonex, pour laquelle sont représentés un château et une église distincts.

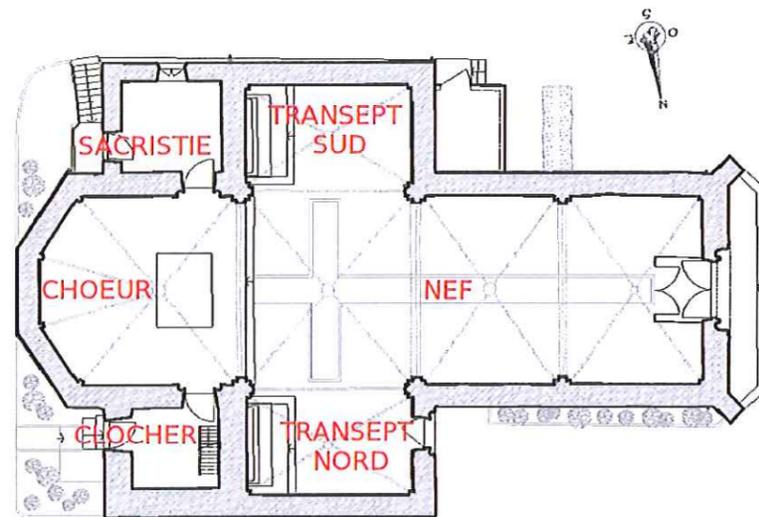
Le chef-lieu ne regroupe aujourd'hui que quelques habitations autour de l'église objet de la présente étude, mais c'est toujours le centre de la vie publique communale : on y trouve l'ancienne cure, la mairie, l'école, le monument aux Morts et, à quelques distances, le cimetière. A proximité immédiate se trouve également le château, qui fut transformé en abbaye en 1972 et abrite toujours une communauté de moniales bénédictines. La pierre de Corbulon est sur la place, face au portail ouest de l'église. L'ensemble du chef-lieu forme donc un ensemble d'aspect mi-patrimonial mi-contemporain depuis les aménagements de la dernière décennie et surprend par la densité des équipements publics et leur prédominance par rapport à l'habitat. Si quelques maisons individuelles y ont été récemment construites, le développement pavillonnaire s'est heureusement plutôt concentré dans la zone basse de la commune, que l'église surplombe.



Carte postale début XX^{ème} s. L'église en venant du château.
www.infotourisme.net/tourisme/belmont-tramonet



Vue actuelle de l'église de Belmont
depuis la place de l'église



Plan du rez-de-chaussée – Hors échelle

PRESENTATION DE L'EGLISE

Il s'agit d'une église ogivale à nef unique de deux travées, avec transept. Sa construction débuta en 1844 mais elle ne fut bénie solennellement que le 20 décembre 1855. Elle fut édifiée aux frais de la commune, qui bénéficia d'une donation de 10 000 francs de la baronne Perrin d'Athenaz (qui aurait aussi donné le terrain nécessaire à son érection). La sépulture de Nicolas Artus Perrin, baron d'Athénaz, se trouve dans l'église (pierre tombale). L'édifice a subi peu de modifications depuis sa construction. Son principal attrait sont les décors peints intérieurs, typiques du XIX^e siècle et bien conservés.

Dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, cette église est aujourd'hui l'une des neuf « petites églises » de la paroisse St Benoit du Guiers, qui compte encore quatre « grandes églises » et trois chapelles. Actuellement propriété communale, elle accueille certaines messes du samedi soir ainsi que les cérémonies traditionnelles qui jalonnent le chemin des chrétiens, de la naissance à la mort.

Historique sommaire des travaux sur le bâtiment :

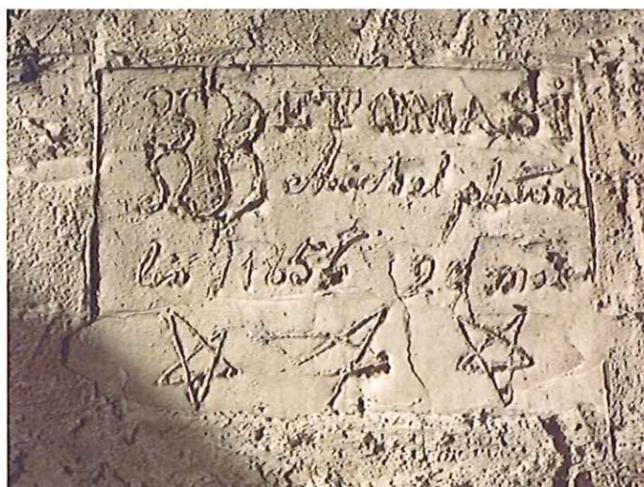
- 1854 : signature de la charpente de l'église par le charpentier « Chevpey ». Une des poutres de la croisée du transept est datée et signée, une autre uniquement datée. Ces bois sont certainement ceux d'origine.
- 20 mai 1856 : graffiti de Michel Etomasi, plâtrier sans doute intervenu lors de la construction de l'église (comble de l'église, sur le mur ouest du clocher).
- 1925 : fonte et mise en place des deux cloches actuelles
- années 1925-1930 : dernières réparations connues sur le clocher.
- 29 décembre 1966, délibération du conseil municipal pour le remplacement par un carrelage du plancher de l'église « très vieux et fort détérioré ». Demande d'aide à l'Etat. Janvier 1967 : devis pour réalisation des carrelages de l'église. Carreaux 20x20 en lieu et place de l'ancien plancher.
- 1972. Construction d'une chaufferie, compris percement gaine d'air chaud et cuve à mazout. Entreprise Duraz, le pont de Beauvoisin.
- 16 novembre 1974 : la toiture de l'église a été gravement endommagée par le passage d'un ouragan du fait de sa vétusté. Toute intervention ponctuelle a été refusée par les charpentiers consultés en raison du danger encouru. Une réparation sommaire a été réalisée par dessous pour préserver les voûtes dans l'attente d'une réfection complète.
- 15 février 1975, délibération du conseil municipal pour la réfection à l'identique de la toiture de l'église. Financement par une subvention de l'Etat et un emprunt.
- Printemps 1975 : grosses réparations sur la toiture de l'église. Charpente et couvertures par l'entreprise Monin de Domessin. Réemploi des tuiles en œuvre ou disponibles sur site et complément en tuiles GAP. Toutes zingeries et littelage à neuf. Faîtières Chagny

BIBLIOGRAPHIE

- [Histoire des communes savoyardes et Savoie](#) :
Sous la direction de Philippe Paillard.
Editions Horvath, Roanne. 1983.
- Archives Départementales de la Savoie :
www.sabaudia.org (cadastre de 1729 dit "mappe sarde" et premier cadastre français de 1909)
- Cartes postales début XX^e siècle :
documentation propre / agence D'AR JHIL
- Archives communales (travaux les plus récents)
- Examen de l'édifice



Poutre signée par le charpentier « Chevpey » en 1854



Graffiti du plâtrier Michel Etomasi en 1856



Les occupantes de la chambre des cloches...



Carte postale de l'église – XXème siècle
Collection privée



Vue actuelle du clocher (nord-est)

brunes en complément des faîtières reposées. Révision de la toiture de la sacristie. Une partie entièrement remise à neuf (partie basse) était fort délabrée en 1984 suite à un défaut des tuiles. Fourniture de 800 tuiles 17/34 en remplacement. Travaux supposés repris en 1985. Réfection des zingueries de l'église par l'entreprise Markmann et Cie, du Pont de Beauvoisin.

- 14 juin 1996 : délibération du conseil municipal prenant acte du mauvais état du clocher et de la nécessité de réaliser dans un avenir proche la réfection totale de la couverture et de la zinguerie : « la toiture présente des signes de détérioration très prononcés ». Mention de la demande de la paroisse de réparer la sacristie, en échange de l'abandon d'une pièce non-utilisée au-dessus de l'école qui permettrait d'agrandir les bureaux de la mairie, trop exigus.
- mars 1998 : travaux dans la sacristie (isolation, dalle béton, carrelage, reprises sur escalier et balcon, réparation de la rampe métallique, encastrement de l'installation électrique, plafond type placostyl. Entreprise Perrouse, Le Pont de Beauvoisin
- été / automne 1998 : travaux de réfection de la couverture et zinguerie du clocher de l'église. Zinguerie cuivre à neuf ; reprises de charpente, voligeage neuf et couverture en ardoises d'Angers posées au crochet cuivre. Abat-sons neufs identiques aux existants, peinture de la croix, fourniture et pose du cône, de la sphère, du coq « type gaulois » et de la boule, le tout en cuivre. Entreprise Renault, La Ravoire.
- décembre 1998 : reprise des corniches du clocher au mortier de ciment, garnissages et raccords divers en façade. Entreprise Perrouse, Le Pont de Beauvoisin
- juin 2001 : reprises de couvertures en tuiles écailles et diverses zingueries, entreprise Picis, Le Pont de Beauvoisin
- novembre 2001 : remplacement des chéneaux et travaux de reprise pour pourtour de 3 ouvertures + enduit ciment sur chaufferie et conduit de fumée. Entreprise Perrouse, Le Pont de Beauvoisin
- 2002-2003. Aménagement des abords de l'église. Mise en souterrain des réseaux EDF et France Telecom, restauration du mur de pierre derrière l'église, nivellements et enrobés.
- été 2004 : restauration des façades de l'église, ent. Perroud à St Genix sur Guiers. Façade Ouest : piquage des existants et réalisation d'enduits au mortier de chaux. Sablage des éléments en pierre autour des ouvertures et des deux angles. Façade nord et chœur : piquage et reprise des enduits sur les encadrements en mollasse. Rejointoiement du clocher selon existants. Remise en état de la corniche bois.
- été 2005 : remise en peinture des portes peintes de l'église. Ent Giuseppin et fils, Le Pont de Beauvoisin
- 2008-2010 : pose de chéneaux sur l'église et révision des couvertures. Mise en œuvre de tuiles anciennes par l'artisan.

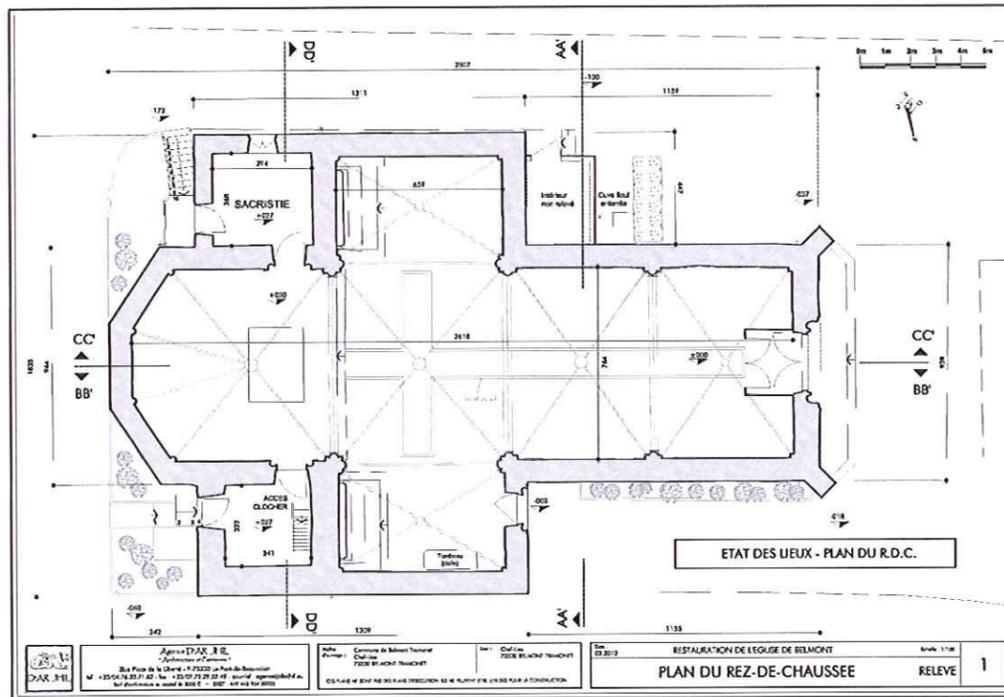


Vue actuelle du pignon ouest et du transept sud

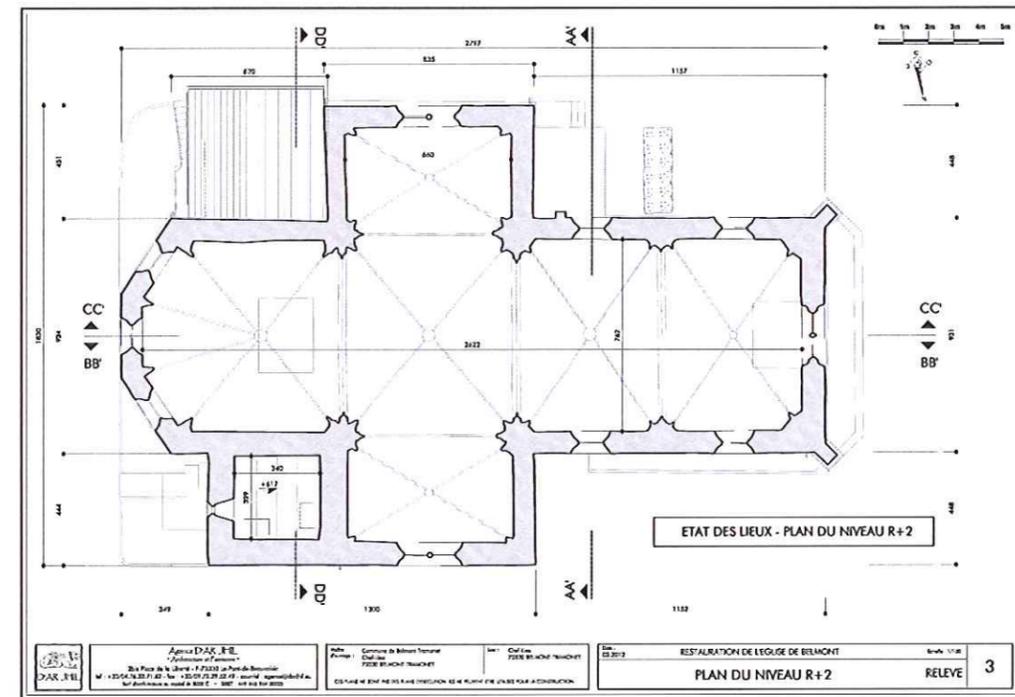


Zoom sur la couverture et la zinguerie du clocher

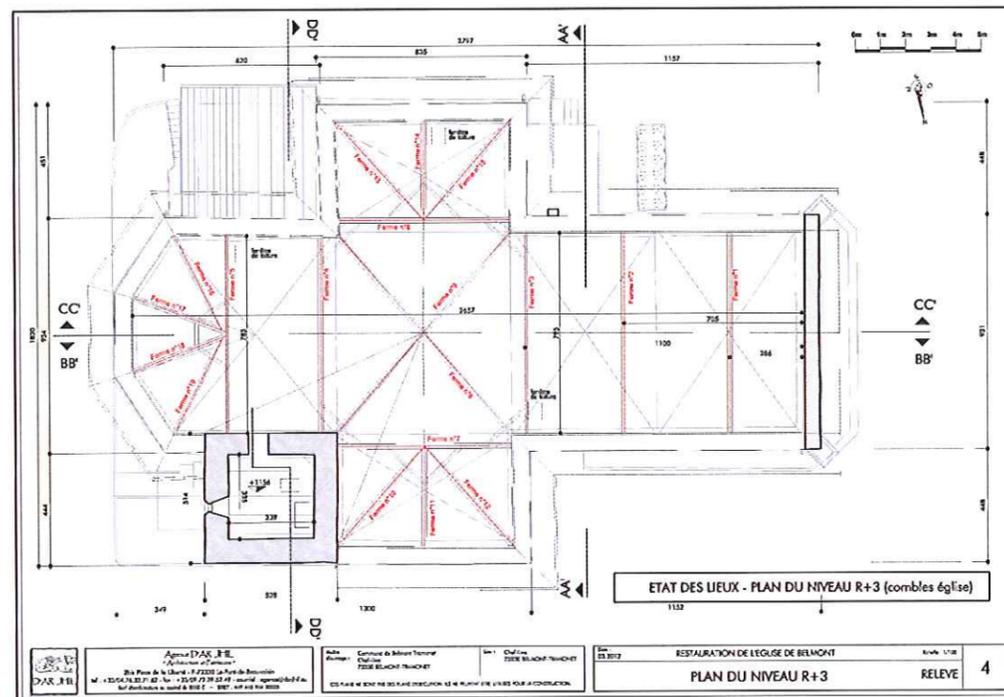
EXTRAITS DU RELEVÉ DES EXISTANTS – Hors échelle



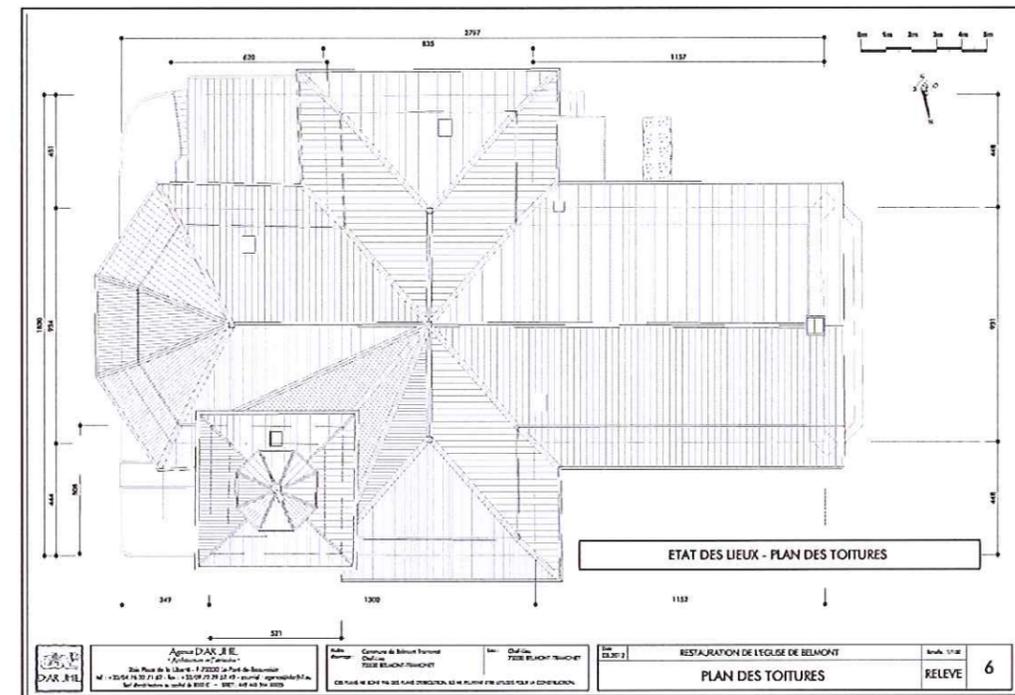
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN DU NIVEAU R+2 (CLOCHER)

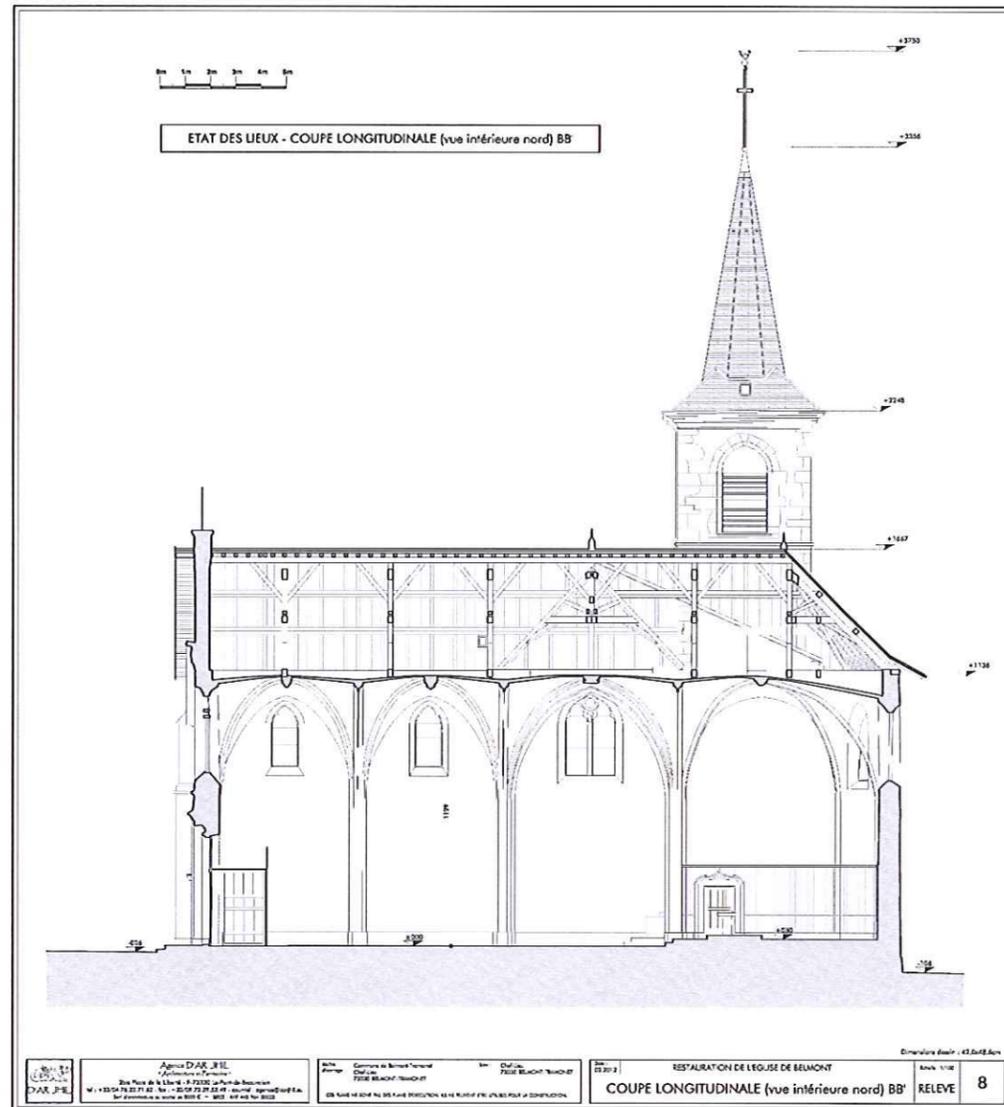


PLAN DU NIVEAU R+3

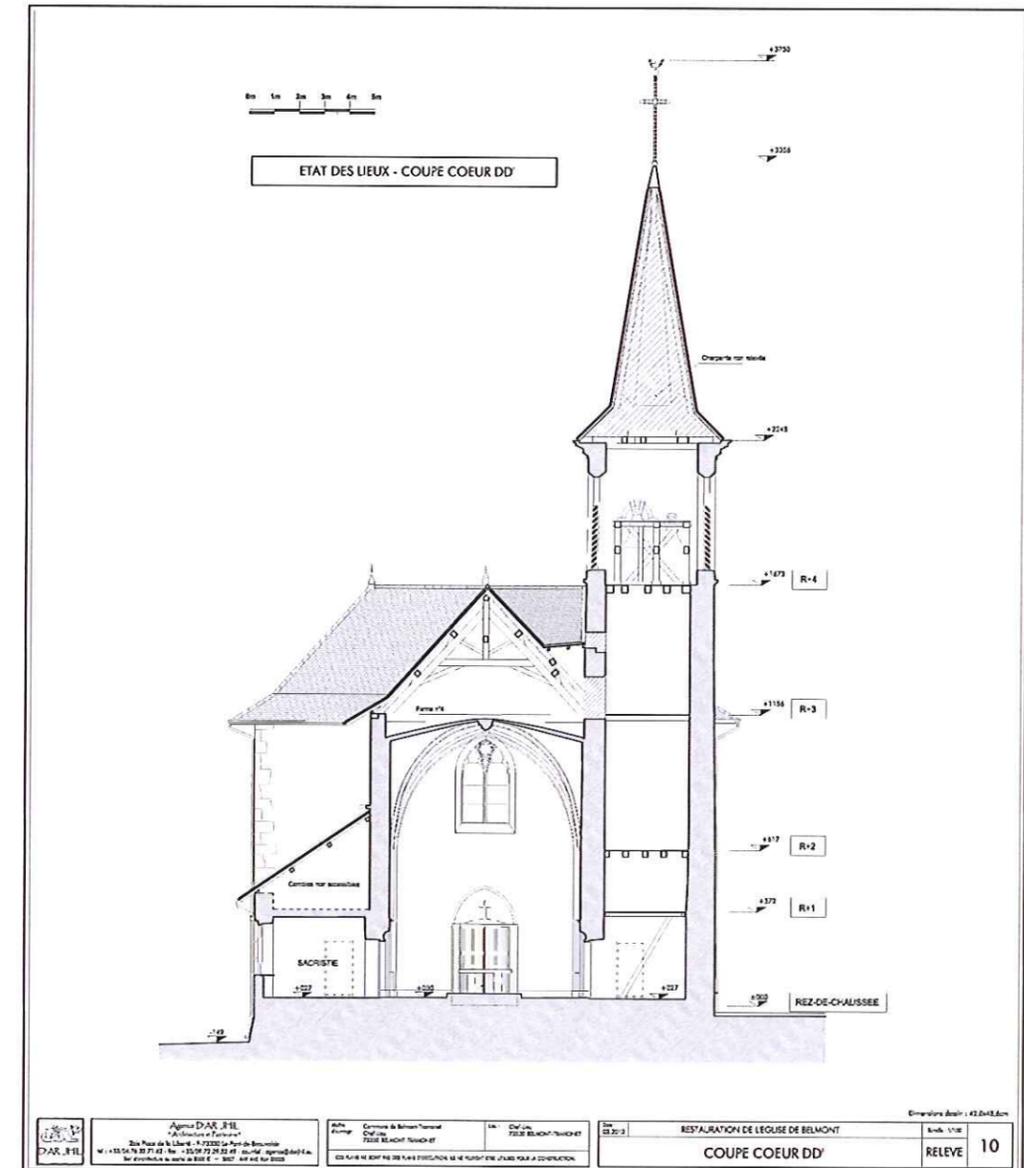


PLAN DES TOITURES

RELEVÉ DES EXISTANTS – Hors échelle

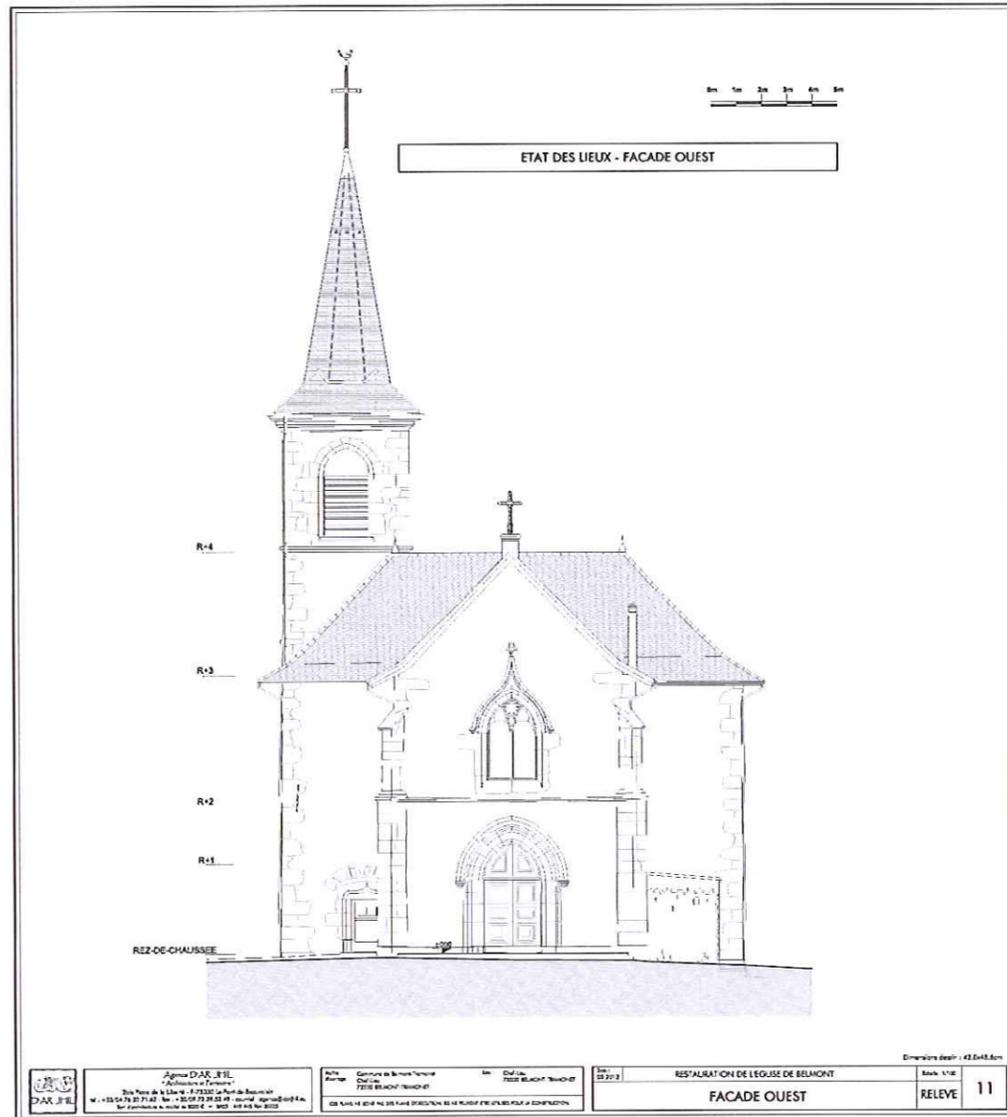


COUPE LONGITUDINALE
(Vue intérieur nord)

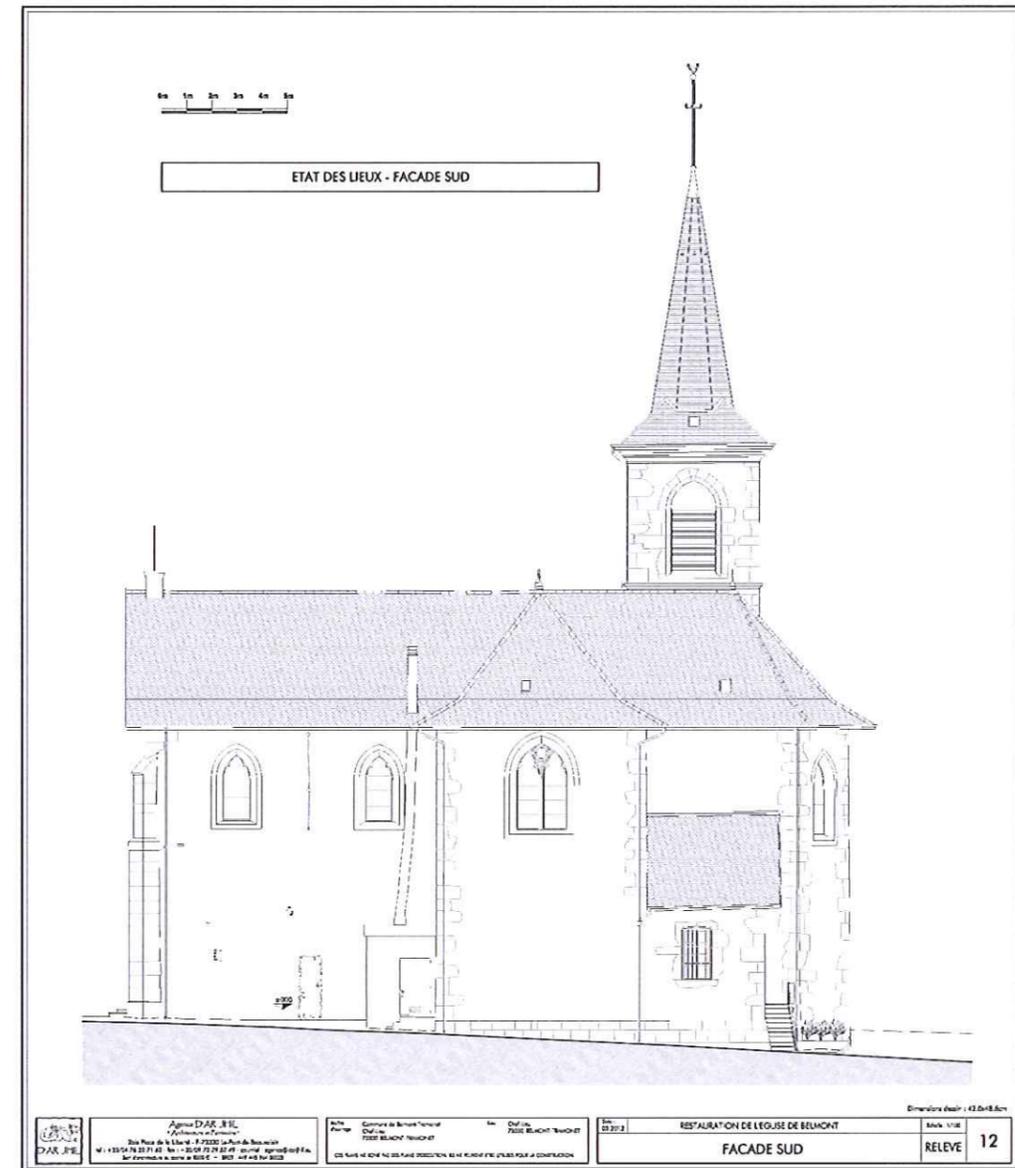


COUPE CHOEUR ET CLOCHER

RELEVÉ DES EXISTANTS – Hors échelle

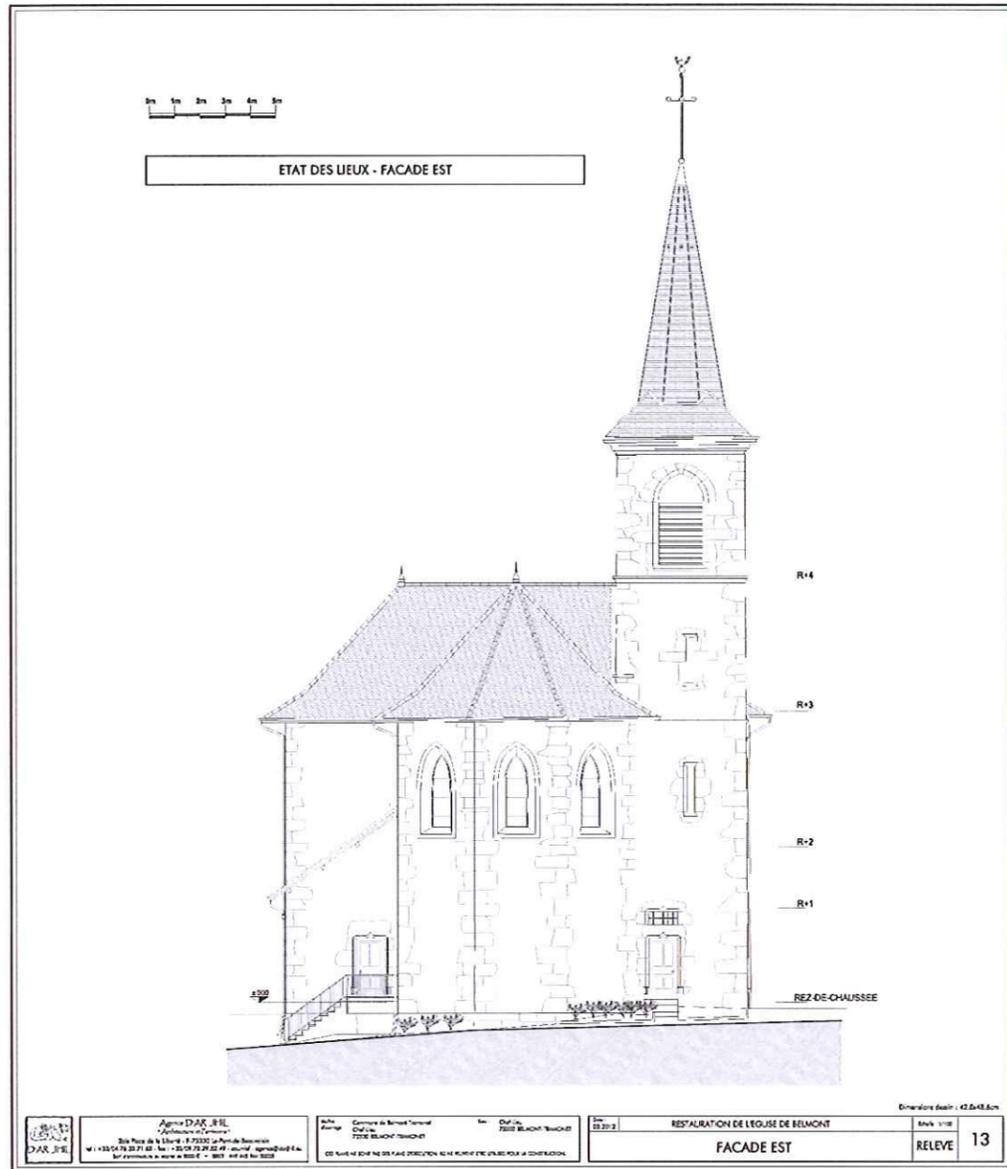


FACADE OUEST

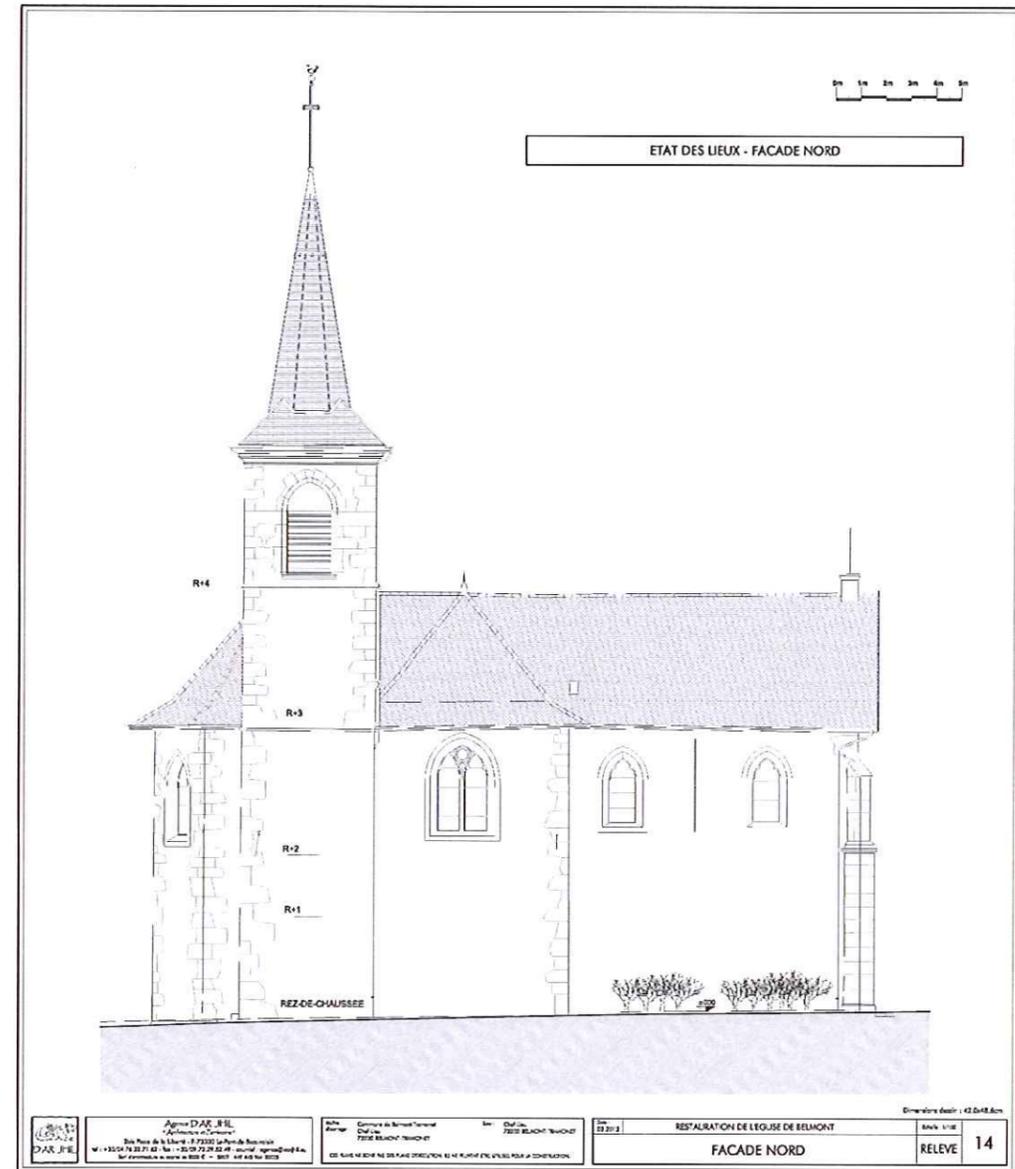


FACADE SUD

RELEVÉ DES EXISTANTS – Hors échelle



FACADE EST



FACADE NORD

DIAGNOSTIC SANITAIRE

PARTIE I : ASPECT EXTERIEUR

- accès et abords
- façades et perrons
- assainissement

PARTIE II : CLOCHER / COUVERTURES / CHARPENTES

- le clocher
- les couvertures
- les charpentes

PARTIE III : LES INTERIEURS

- aspect général
- établissement recevant du public
- vitraux
- électricité / chauffage / sonorisation
- mobilier, lambris et menuiseries
- la sacristie

PARTIE IV : LES DECORS PEINTS

CONCLUSION

PLANCHES DU DIAGNOSTIC GRAPHIQUE

CHIFFRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX



PARTIE I : ASPECT EXTERIEUR

Accès et abords :

Nettement visible depuis la route principale de la commune, qui relie Le Pont de Beauvoisin à St Genix sur Guiers, l'église se présente comme une sentinelle veillant sur la colline et dialoguant avec le grand paysage. Préservée au milieu d'un écrin de verdure, elle n'est pas ostentatoire mais bien présente derrière le rideau d'arbres qui marque son parvis.

L'église de Belmont est également valorisée par son environnement proche, à savoir une place/parvis et une faible densité de construction à proximité immédiate, ce qui permet de prendre du recul pour appréhender l'ensemble de l'édifice.

L'église est accessible aux personnes à mobilité réduite par la porte du transept Nord, de plein pied et à proximité immédiate d'une place de parking dédiée aux PMR. C'est un fait notable pour une commune rurale.

Façades et perron :

Seul le pignon ouest est enduit, les autres façades présentant un enduit à pierres vues. Ce traitement correspond bien au caractère rural de la commune. La dernière campagne de travaux a amélioré l'aspect du bâtiment (cf. aspect antérieur de l'église sur la carte postale ci-contre). Les enduits extérieurs ont bel aspect et ne présentent pas de désordres particulier, à l'exception d'une ou deux fissures courantes en façade Sud (cf. diagnostic graphique en annexe). La façade nord est la plus encrassée, en raison de sa proximité avec les pollutions liées au trafic routier et de son exposition. Le seul élément perturbant d'un point de vue esthétique est le local accolé à usage de chaufferie, qu'il serait souhaitable de démolir (avec la cheminée correspondante et la haie voisine) si le système de chauffage de l'église était modifié. Dans l'angle nord-ouest, quelques reprises d'enduit faites au ciment seraient également à piquer. Le perron de l'église, en correspondance de l'accès ouest, présente des reprises en ciment et des joints dégradés. Ce rejointoiement est à reprendre au mortier de chaux.

Assainissement :

L'enrobé de la place arrive jusqu'au pied des maçonneries du bâtiment, ce qui participe au développement des désordres constatés sur les pieds des murs intérieurs, en particulier sur le mur Nord. Le fait que les eaux de pluie ne soient pas collectées accentue aussi ce désordre. Le problème est moins important au sud du fait de la différence de hauteur entre les sols intérieurs et extérieurs et de la pente des sols extérieurs qui permettent une bonne évacuation des eaux par ruissellement. L'étanchéité des sols créée par les aménagements urbains contrarie l'évacuation par capillarité des eaux présentes dans le sol. En façade, aucun désordre n'est visible en raison de la structure des soubassements (pierres rejointoyées principalement).

Globalement, l'état sanitaire de l'église est bon. La création d'un drain périphérique ne semble pas justifié. Les eaux pluviales de la façade Nord seraient à collecter et les plantations (hortensias qui ont tendance à retenir l'eau au pied des murs) situées au nord de la nef pourraient être remplacées par des graviers afin d'améliorer la situation existante. Il n'y a néanmoins aucun caractère d'urgence.

Travaux à prévoir :

- la mise en œuvre d'un drain n'est pas envisagée
- la création d'un réseau de collecte et d'évacuation des eaux pluviales au moins pour la façade nord est à envisager
- remplacer les hortensias par une bande de graviers (travaux pouvant être réalisés en régie)
- reprise des joints du perron en façade Ouest, au mortier de chaux.



Pignon ouest de l'église de Belmont – Carte postale du XX^e siècle
Collection privée



Transept Nord – Accès PMR + place de parking



Pignon ouest –
Détail du perron et
de ses fissures



Façade Sud
Chaufferie, haie, poubelles
et cheminée existantes



Façade Sud – Descentes EP actuelles non raccordées

PARTIE II : CLOCHER/COUVERTURES/CHARPENTES Travaux à prévoir :

Le clocher :

Le clocher, accolé au nord du chœur, ne présente pas de désordre particulier. La visite des intérieurs révèle néanmoins que les différents planchers sont encombrés de débris qui pourraient être évacués (déblais de campagnes de travaux antérieures, stockage d'éléments liturgiques désuets ou altérés, etc.).

Il n'y a pas de paratonnerre sur l'église : il serait souhaitable d'en installer un, surtout au vu de la prédominance de l'église dans le paysage. L'installation du paratonnerre implique celle d'un parafoudre et la création de liaisons par rapport au réseau électrique de l'église. L'installation de cet équipement permettra également de vérifier la stabilité de la croix, du coq et de la boule sommitale en œuvre, installés en 1998.

Les abat-sons, du même âge, sont en bon état mais ne ferment pas totalement les baies du clocher (partie haute cintrée). Il n'apparaît néanmoins pas nécessaire de les obturer pour interdire l'accès aux volatiles, peu de désordres étant constatés à l'intérieur du fait de leur présence.

Le beffroi présente quelques manques et altérations. Il est à réviser. Les cloches sont en bon état, même si le battant de l'une d'entre elles a été modifié.

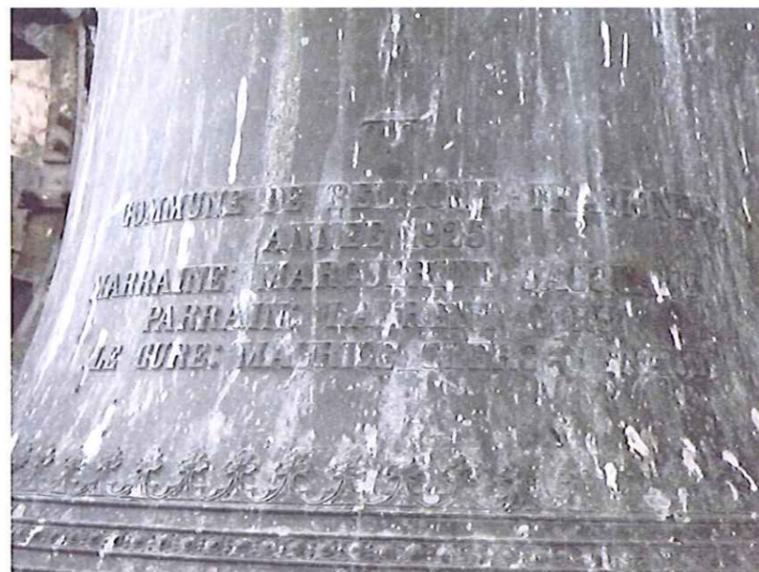
La chambre des cloches abrite deux cloches, toutes deux fondues en 1925. « Marie-Andrée » est la plus petite. Elle a pour parrain M. Claudius Perrier et pour marraine Mlle Andree Perrier. « Marguerite Marie Alacoque », la plus grosse, a pour marraine Marguerite Jacquand et pour parrain Laurent Ceru. En 1925, le curé de Belmont-Tramonet était Maurice Clerc-Renaud.

La porte extérieure du clocher serait à repeindre. La configuration particulière du double linteau orné en pierre pose question. Est-ce le réemploi d'un élément architectural de l'ancienne église, par exemple ?

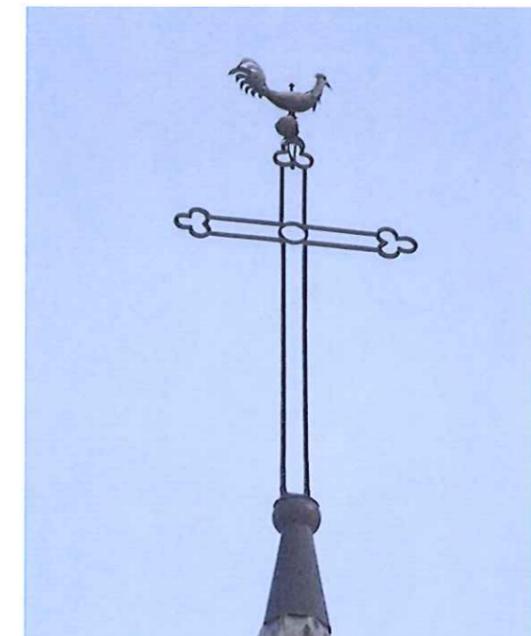
- nettoyage des planchers du clocher (en régie)
- mise en œuvre d'un paratonnerre
- vérification de la stabilité de la croix, de la boule et du coq
- installation de parafoudre et raccordement paratonnerre / réseau électrique selon les normes en vigueur
- révision du beffroi
- peinture de la porte du clocher (en régie)
- révision de toutes les ouvertures en tuiles et réalisation à neuf des zingueries correspondantes (version minimale)
- restitution complète des couvertures en tuiles écailles, avec les zingueries correspondantes (option complète)
- mise en œuvre de crochets de sécurité en vue des entretiens à venir
- provision pour reprise de bois de charpente (faitages et sacristie)
- remplacement de l'échelle d'accès en toiture



Cloche « Marie-Andrée » (la plus petite)



Cloche « Marguerite Marie Alacoque » (la plus grosse)



Zoom sur le sommet du clocher
Détail de la croix, du coq et de la boule



Diversité des tuiles et présence de mousses et lichens



Les couvertures :

La couverture en ardoises du clocher, réalisée à neuf en 1998, ne présente pas de désordre particulier. Les toitures en tuiles écailles de l'église présentent de nombreux désordres malgré les révisions réalisées au cours des dernières années. Les derniers travaux documentés sur cette couverture remontent à 1975, suite aux dommages causés par les intempéries. A l'époque, une partie des matériaux de couverture disponibles sur l'édifice avait été réemployée. Aujourd'hui, on observe une grande diversité dans les matériaux en œuvre (cf. photos ci-contre), témoins des nombreuses réparations faites au fil des ans. On trouve des modèles cintrés, ronds, des coloris variables, avec ou sans présence de mousses et de lichens. Les faîtages montrent une très nette disparité entre les éléments d'origine, c'est à dire les tuiles romanes que l'on peut voir sur les cartes postales anciennes, et les éléments de faîtage plus modernes employés au cours du XXème siècle. L'ensemble n'est plus étanche aujourd'hui : les tuiles sont globalement poreuses et les zingueries ne sont plus étanches, en particulier au niveau des noues et des murs du clocher (elles sont à refaire avec les solins correspondants). L'ensemble des couvertures est à reprendre. Nous proposons une révision « a minima », dont la tenue dans le temps sera faible, ou la reprise globale de l'ensemble des couvertures de la nef (option nettement préférable mais nécessitant un budget plus conséquent). Il est possible d'intégrer la mise en œuvre de crochets de sécurité au cours de ces travaux afin de faciliter les interventions ultérieures d'entretien.

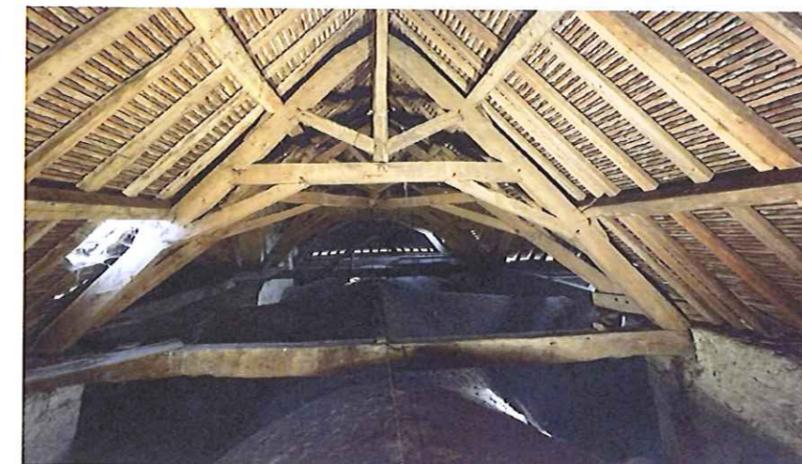
Les charpentes :

La charpente présente une grande homogénéité et aucun désordre majeur. Quelques bois sont altérés au droit du clocher et devront subir des interventions mineures. La charpente de la sacristie est inaccessible. L'état des pannes faîtières demeure inconnu pour des raisons d'accessibilité. Néanmoins, les pénétrations des eaux au travers des tuiles faîtières étant importantes, une provision est prévue pour le remplacement des bois altérés, en fonction des découvertes du chantier.

Seul l'entrait de la première ferme est en contact avec l'extrados de la voûte correspondante (1ère travée de la nef). De même, le tirant voisin est lui aussi au contact des maçonneries. Ces éléments n'ayant à ce jour pas entraîné de désordre visible sur les maçonneries, nous les avons laissés en l'état.

Lors de nos visites, nous avons constaté la présence de rapaces dans les combles de la nef (chouettes). Ces animaux étant protégés et n'ayant pas à ce jour causé de dommages majeurs à l'édifice, nous avons opté pour leur laisser la possibilité de continuer à nicher dans ces lieux.

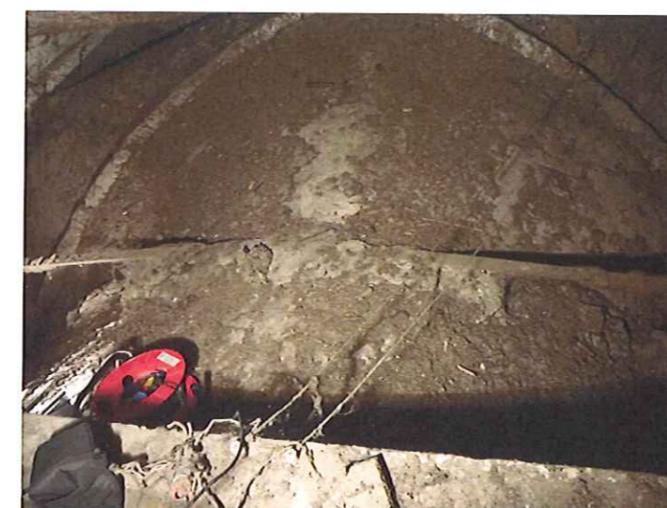
L'échelle en bois permettant d'accéder en toiture depuis les combles de la nef est pourrie et dangereuse. Elle est à remplacer.



Vue générale de la charpente



Entrait de la première ferme (première travée)



Tirant à proximité de la première ferme



Vue générale de la nef et voûtes dégradées du chœur.



PARTIE III : LES INTERIEURS

Aspect général :

L'intérieur de l'église ne présente pas de désordre structurel majeur. Il apparaît simplement comme globalement défraîchi et ponctuellement altéré en surface. Les principales altérations sont dues à la pénétration actuelle ou passée des eaux, sur les intrados des voûtes, au niveau des soubassements et sous les appuis des baies. L'ensemble paraît sombre lorsque l'on entre dans l'église. Les sols carrelés, réalisés en 1967 sont en bon état. Ils sont identiques pour le chœur et la nef. La disposition des statues, crucifix et tableaux pourrait être repensée avec la paroisse à l'occasion des travaux (hors estimation).

Etablissement recevant du public :

Les lieux de culte sont classés dans les édifices recevant du public. Par la porte du transept Nord, l'intérieur est accessible aux PMR et donc conforme à la législation. Par contre, lors des travaux de restauration des intérieurs, une mise aux normes sera demandée par les services instructeurs avec la mise en place d'une alarme incendie, d'un éclairage de sécurité et de l'indication des sorties de secours. Ces éléments techniques seront à placer le plus judicieusement possible afin qu'ils perturbent le moins possible l'aspect du lieu.

Vitraux :

Les vitraux du chœur, du transept et du pignon ouest sont figuratifs. Ils ont été réalisés en 1899 par le maître verrier A. Bernard de Grenoble. Ils portent les noms des familles qui en ont fait don. Ceux de la nef sont à motifs géométriques, sans date ni signature. L'étanchéité entre les vitraux et les maçonneries n'est plus assurée. Ainsi, l'eau coule depuis les appuis des baies et entraîne les dégradations d'aspect visibles aujourd'hui. Cette étanchéité périphérique des vitraux est à restituer. Les deux panneaux bas des vitraux Est du transept sont équipés de système d'ouverture pour permettre la ventilation des lieux. Ce dispositif est inopérant en raison des vitrages extérieurs mis en œuvre à l'extérieur de chaque baie pour la protection des vitraux contre tous projectiles. A ce jour, la mise en œuvre de ces vitrages ne semble pas avoir occasionné de dégâts sur les grisailles.

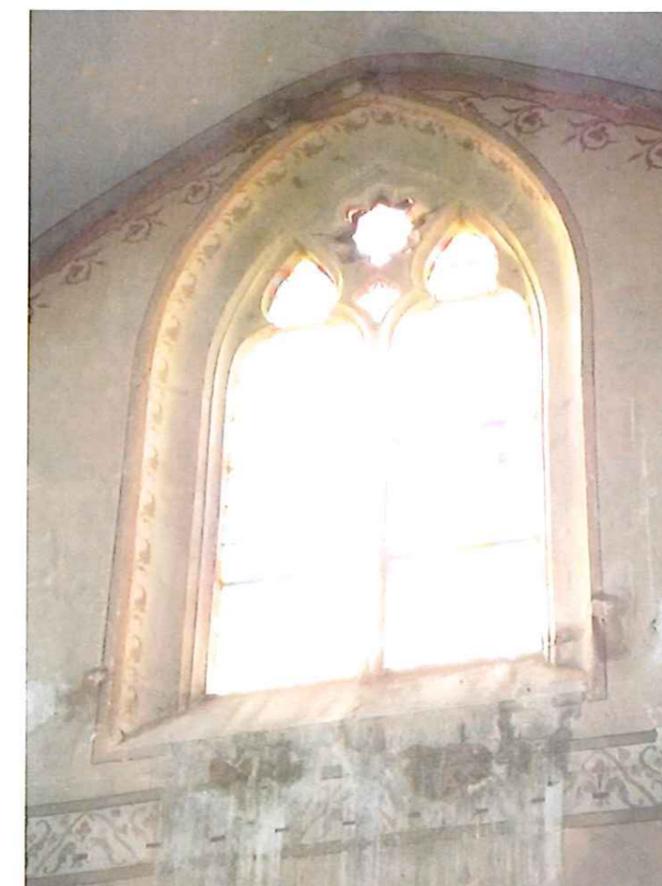
Électricité / chauffage / sonorisation :

Le réseau électrique actuel est obsolète, depuis le tableau jusqu'aux néons accrochés à la verticale des piliers de la nef. L'ensemble demande à être repensé et mis aux normes et au goût du jour. Dans l'optique d'une réfection des décors peints, il serait possible d'encastrer le réseau électrique afin d'en limiter l'impact visuel.

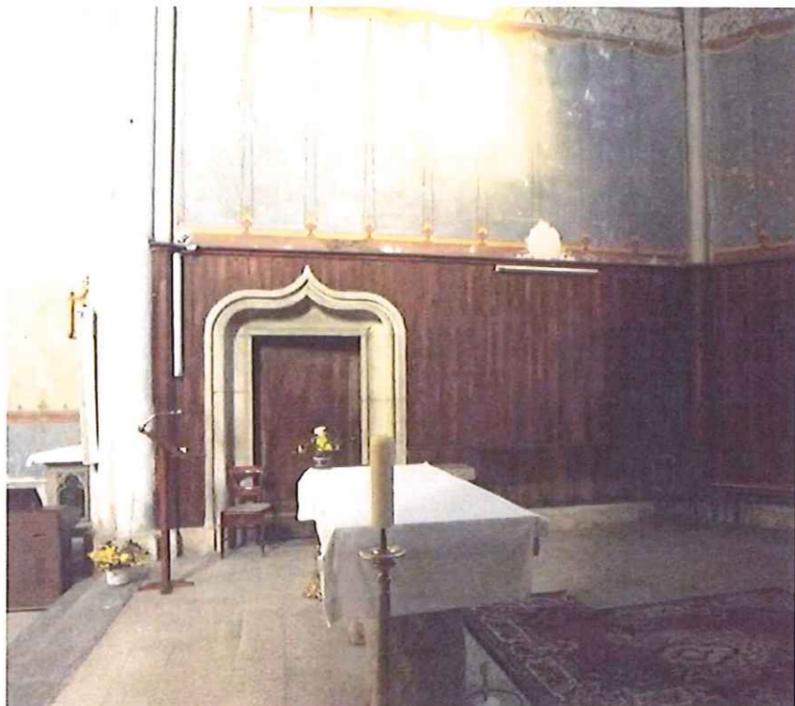
Le chauffage actuel est obsolète et disgracieux. La grille de ventilation donnant dans la nef serait à faire disparaître, de même que l'ensemble « chaudière/cheminée/haie » à l'extérieur. Il existe des systèmes de lustres radiants électriques qui permettraient de revoir ensemble l'éclairage et le chauffage du lieu de culte. Ces éléments ont l'avantage de donner immédiatement une sensation de chaleur aux usagers des lieux, sans

Travaux à prévoir :

- mise aux normes incendie et handicapés des intérieurs à l'occasion des travaux de restauration intérieure.
- nettoyage des coulures au droit des abies et reprises des enduits altérés ou pulvérulents
- restitution des étanchéités périphériques des vitraux
- remplacement du vitrage extérieur cassé
- réalisation à neuf du réseau électrique
- chauffage par lustres radiants
- renouvellement de l'équipement sono
- dépose des lambris du chœur et restitution des enduits altérés.



Coulures en correspondance d'un appui.



Les lambris du chœur et l'encadrement de porte en pierre de taille, complètement noyé dans le bois. On peut supposer qu'il existe les vestiges du décor initial sur les murs cachés.

nécessité de mise en chauffe anticipée par rapport aux cérémonies. La sonorisation du lieu sera à revoir également à l'occasion du projet global de rénovation des intérieurs, en fonction des éventuels besoins exprimés par les usagers.

Mobilier, lambris et menuiseries :

Le mobilier de l'église est essentiellement constitué des bancs en bois, d'un confessionnal et des autels du chœur et des transepts. Les deux autels latéraux sont dans un état satisfaisant, à l'exception des altérations des peintures. Le mobilier du chœur est en bon état. Le portail principal est doté d'un sas en bois qui ne présente pas de désordres. Les lambris du chœur sont altérés en partie basse par l'humidité présente dans les maçonneries. De plus, ils sont certainement un ajout de la période « Vatican II » et sont trop massifs pour le chœur. En particulier, ils écrasent complètement les deux encadrements en pierre de taille des portes latérales donnant sur le clocher et la sacristie. Nous proposons donc de les déposer et de restituer l'enduit et le décor peint correspondant afin de redonner son aspect initial au chœur.

La sacristie :

Elle a fait l'objet de travaux en 1998. Elle est en bon état général et n'appelle pas d'intervention particulière.

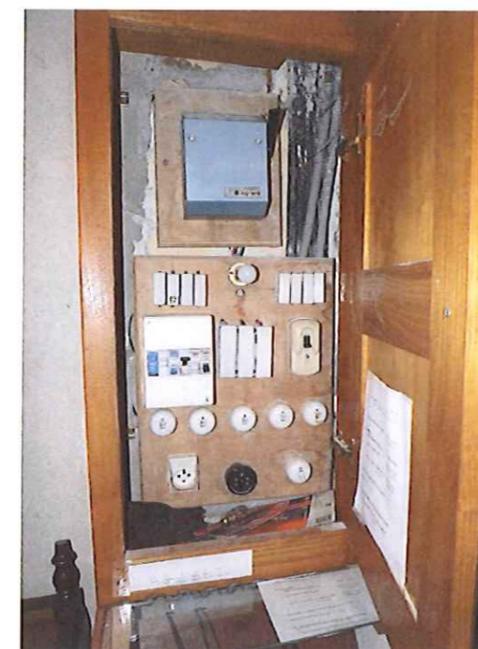
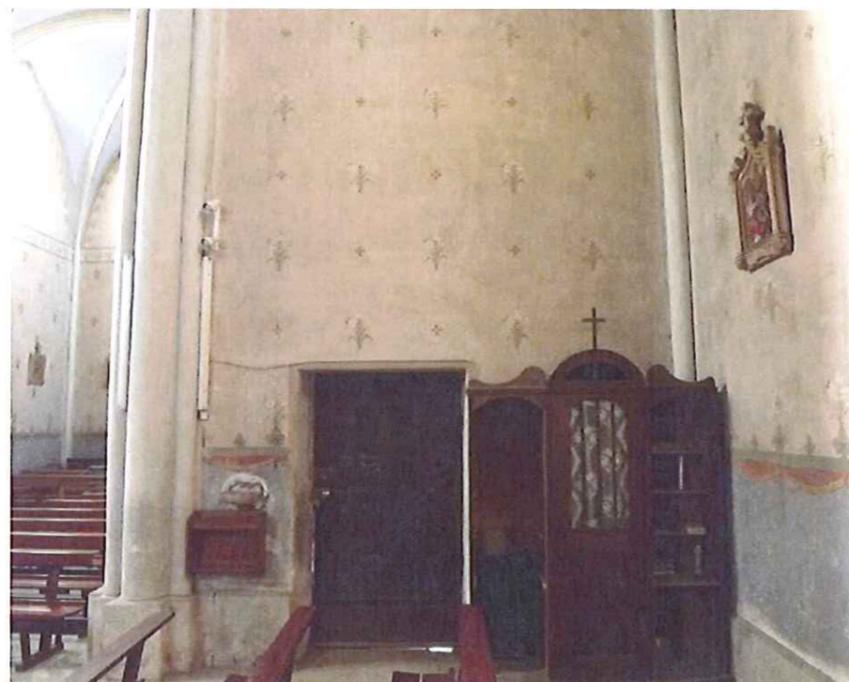
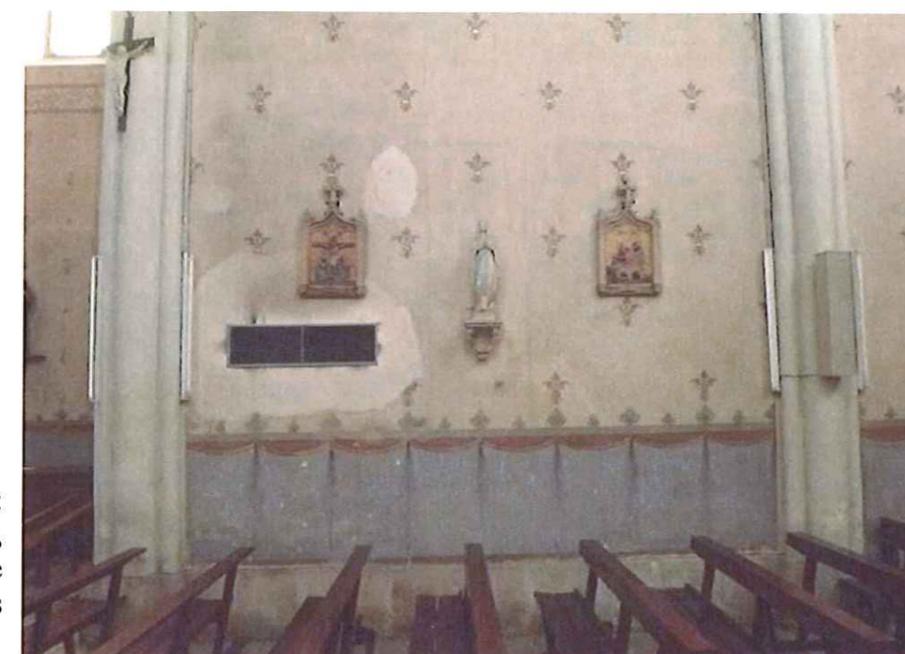


Tableau électrique existant



Transept Nord :
néons et éclairage obsolète
confessionnal remisé dans un angle



mur Sud de la nef :
bouche du chauffage,
sonorisation et éclairage
désuets sur les piliers

PARTIE IV : LES DECORS PEINTS

Ils sont présents dans l'ensemble de l'espace cultuel et constituent un ensemble homogène, préservé des outrages du temps.

Les murs de la nef et du transept sont divisés en trois parties au moyen du décors peint :

- un soubassement
- l'espace intermédiaire entre ce soubassement et la frise haute,
- l'espace supérieur jusqu'aux voutes.

Le soubassement est constitué d'un drapé bleu orné de festons rouges. Sa partie supérieure est soulignée d'un liseré vert foncé orné de palmettes. Il a pour rôle d'accueillir l'assemblée dans un espace unitaire.

L'espace intermédiaire, sur fond jaune, est parsemé de pochoirs jaunes foncés représentant trois feuilles liées par un lien en peinture dorée, ce qui amène une brillance particulière dans l'église dès que le soleil y pénètre. Dans les transepts, ce sont des bouquets de fleurs blanches qui sont représentés, alternés avec de petites croix.

La frise est un motif floral dans les tons jaunes, rouges et verts, sur fond blanc, sur laquelle on retrouve les liens dorés de la partie inférieure.

La partie haute poursuit le fond jaune et l'on retrouve des motifs floraux rouges et dorés le long des parties cintrées et autour des encadrements des baies. Dans les parties altérées, il semble parfois qu'un décor ou un fond rouge soit présent immédiatement au-dessus de la frise, à vérifier au cours des travaux.

Toutes les voutes sont traitées simplement, par un coloris jaune pour les arcs et un fond bleu pour les voutains, soulignés d'un épais filet gris-mollasse et d'un fin filet noir qui donnent l'illusion que les arcs en pierre de taille sont plus épais qu'en réalité. Dans le chœur, le filet noir est remplacé par un filet blanc (symbole de lumière). Des étoiles dorées sont parsemées sur les fonds bleus. Il est impossible de dire si les arcs et les clefs de voutes étaient peints autrement qu'en jaune à l'origine.

Les différents piliers de l'église étaient recouverts d'un décor de faux-marbre, comme sans doute les soubassements en pierre de la nef et des transepts, réalisés en pierre dure. Ce décor en faux-marbre est en train de disparaître. Il semble ponctuellement que les piliers aient eut à l'origine un coloris « mollasse », à vérifier lors des travaux.

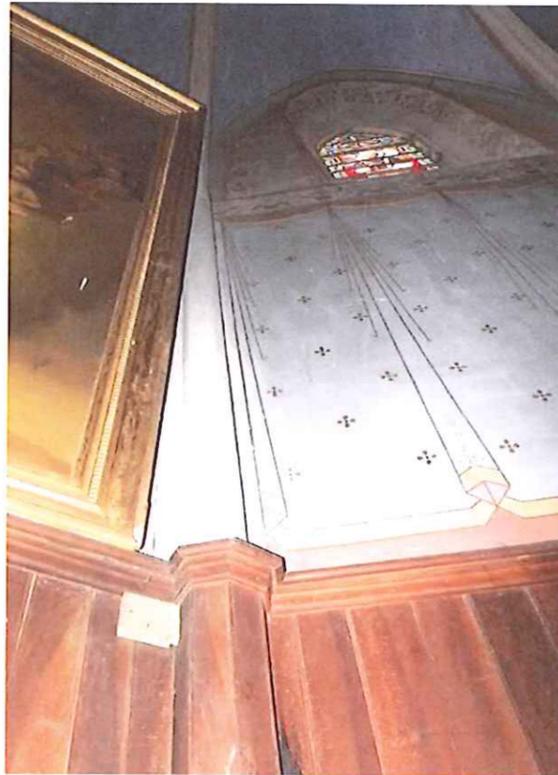
Le chœur présente également un drapé bleu mais dans sa partie centrale et il est orné d'étoiles dorées. Un autre drapé dans les tons rouge devait figurer en partie basse, à l'emplacement actuel des lambris. La frise et la partie supérieure du chœur sont identiques à celles des autres espaces de l'église.

Travaux à prévoir :

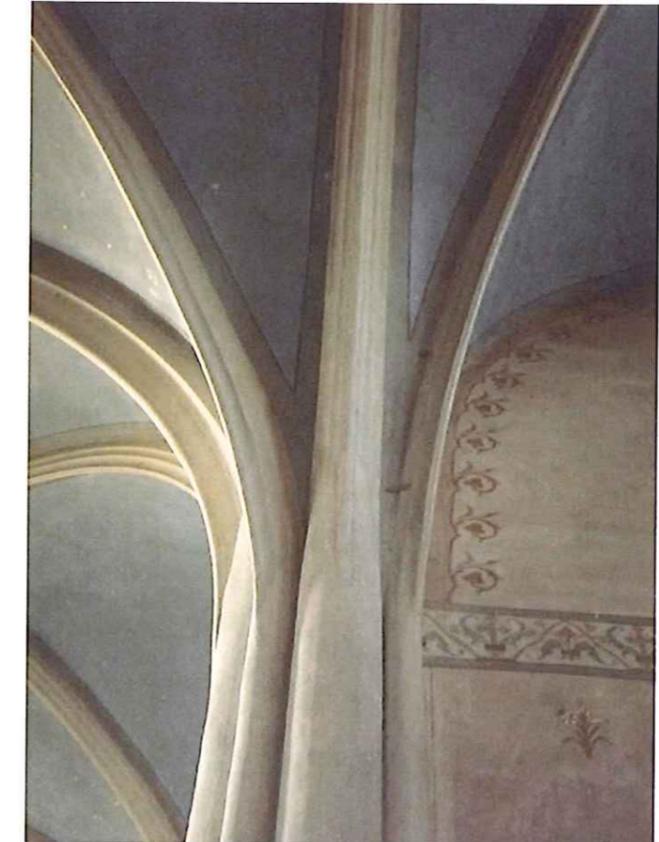
- restauration des décors peints dans leur ensemble, après examen attentif des existants et proposition de restitution des éléments picturaux avérés, pour le nef, le transept et le chœur, murs, voutes et éléments architecturaux.



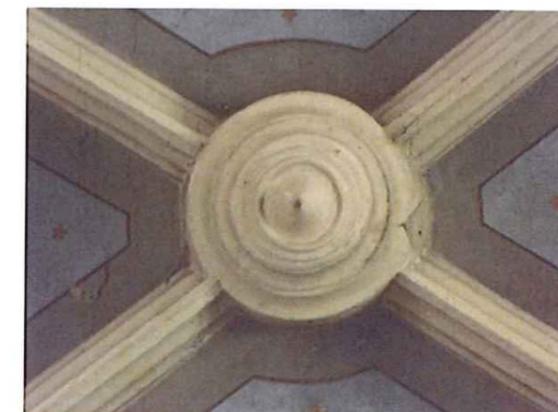
Décors de la nef.



Draperies du chœur.



Pilier et nervures entre la nef et le transept Nord.
Détail du trompe-l'œil au niveau de la base des nervures et de la clef de voute.





Détail de la frise haute.



Détail du bouquet.

L'ensemble est simple mais élégant et fonctionne bien pour faire de l'église un lieu accueillant et chaleureux.

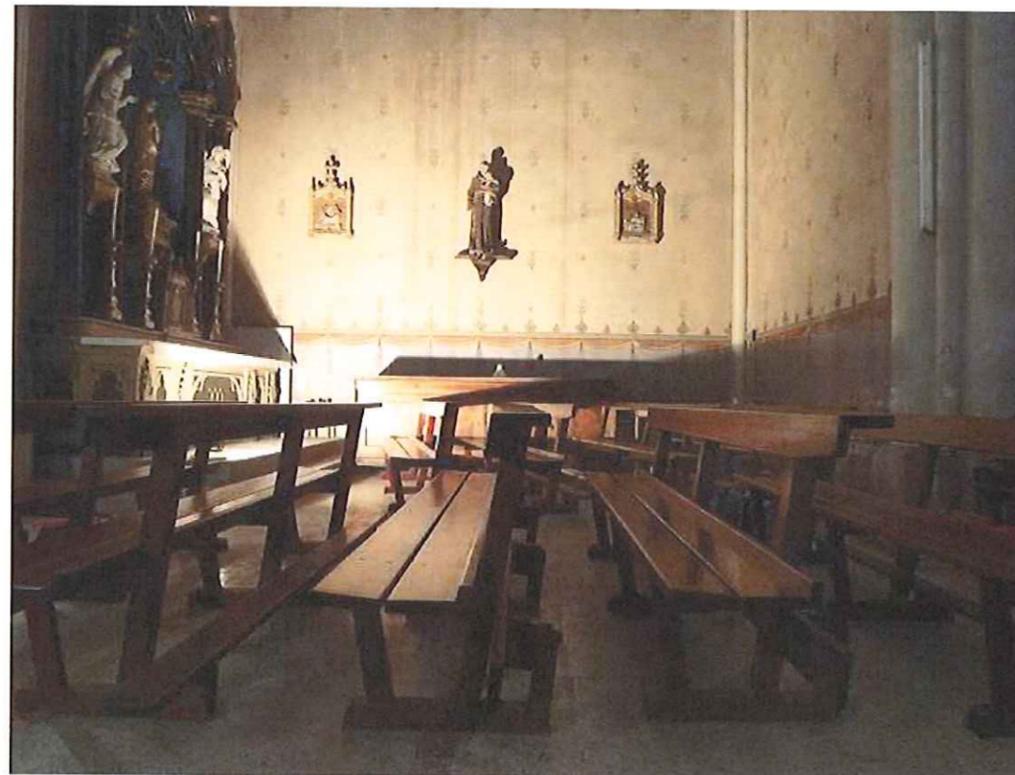
Tous ces décors sont ternis et ponctuellement altérés. Nous ne percevons plus que les grandes lignes du décor d'origine, dont les détails ont disparu. Il est également possible que nous ne voyions qu'une version simplifiée du décor d'origine, obtenue à la suite de campagnes de « rafraîchissement » de l'église peu respectueuses.

Quoi qu'il en soit, cet ensemble mériterait une restauration complète afin de retrouver l'aspect initial du lieu et de lui rendre sa finesse. Les pénétrations d'eau actuelles accentuent le lessivage en cours des murs, ce qui entrainera à terme un effacement des décors peints.

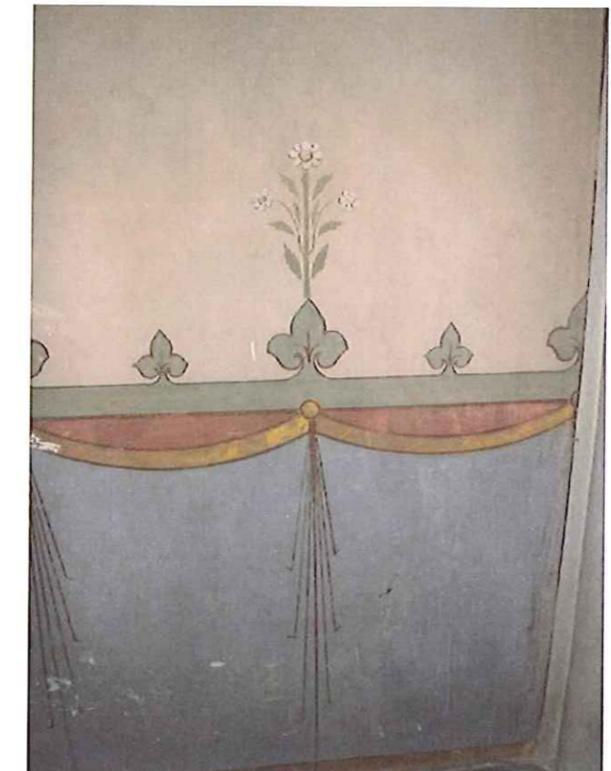
Malgré tout l'intérêt que représente la restitution des décors peints, il est impératif dans un premier temps d'assurer la mise hors d'eau des murs. Cela implique de restituer leur étanchéité aux vitraux et aux voutes avant toute restitution des décors, sous peine de dégradation rapide des travaux réalisés.



Décor en faux-marbre des piliers.



Vue générale du transept sud.



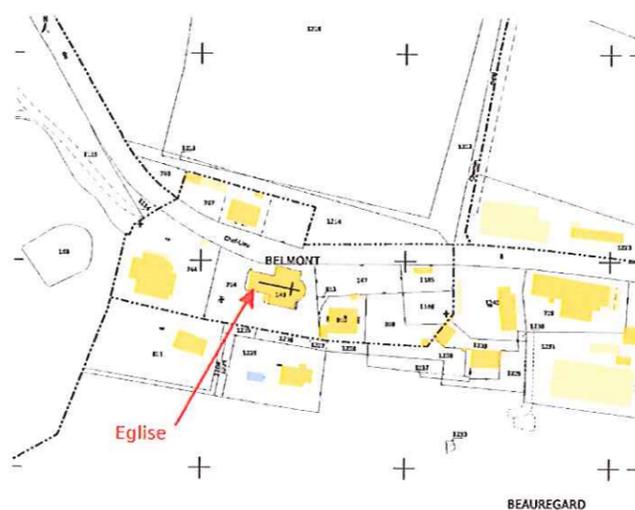
Soubassement du transept.



Cadastré de 1728 dit "mappe sarde" - Hors échelle
www.savoiie-archives.fr



Premier cadastre français de 1909 - Hors échelle
www.savoiie-archives.fr



Cadastré actuel de 2013 - Hors échelle
www.cadastre.gouv.fr

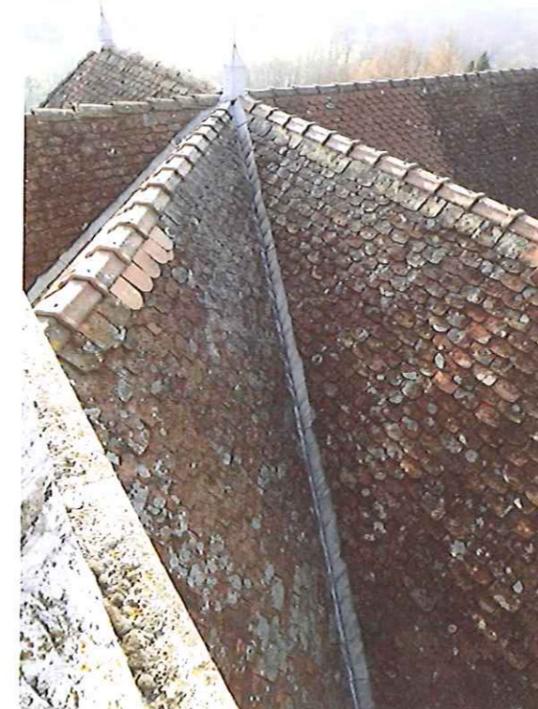
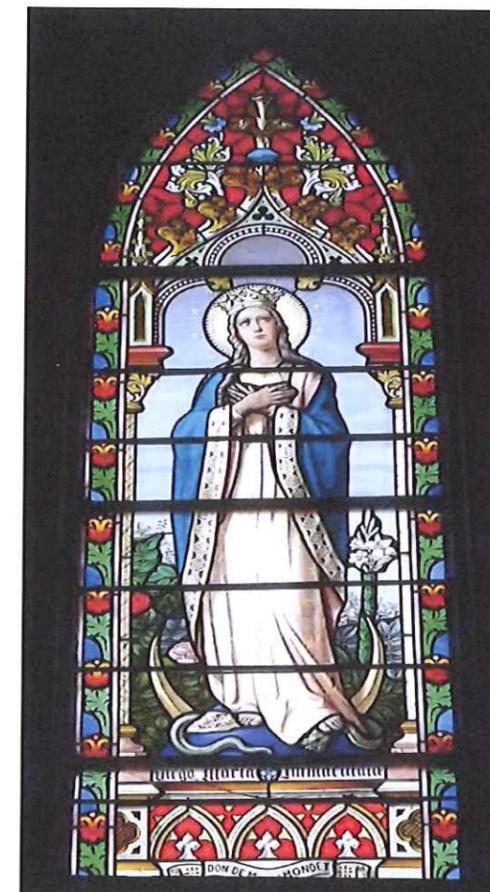
CONCLUSION

Depuis environ 150 ans, l'église de Belmont fait partie du cadre de vie des belmontois. Malgré la réduction de son usage religieux, elle reste encore et toujours le symbole de la vie communale et un repère dans le paysage.

Elle ne fait pas partie de ces églises dites « remarquables » en raison de leur rattachement à un style architectural particulier. Il s'agit tout simplement d'une église rurale du XIX^{ème} siècle, témoins de la foi des belmontois d'alors. Elle témoigne de cette vague de constructions qui a vu émerger en Savoie et en Dauphiné nombre d'édifices similaires. Elle a le mérite de nous être parvenue en relatif bon état, parce que nos prédécesseurs ont su engager les dépenses nécessaires lorsqu'il le fallait. Par respect pour leurs efforts et (souvent) les sacrifices consentis, nous devrions faire aujourd'hui ce qu'il nous est possible pour transmettre l'édifice aux générations futures.

Certes, la restauration sera sans doute coûteuse pour la commune, qui a aussi d'autres charges à assumer : de telles sommes doivent-elles être engagées uniquement pour l'accueil des offices religieux ? Pourrait-on, si elle était plus accueillante et mieux chauffée au cours de la mauvaise saison, l'utiliser plus souvent pour d'autres manifestations ? La réflexion appartient aux habitants et à leurs élus, en fonction des volontés locales, des budgets disponibles et des aides éventuelles des partenaires institutionnels du maître d'ouvrage. L'église est un édifice consacré qui doit le rester et participer à la vie paroissiale, mais au début du XXI^{ème} siècle, alors que nombre d'églises sont vendues ou démolies en France parce que les communes ne peuvent plus en assumer la charge, elle devra aussi accueillir d'autres usagers afin de perdurer.

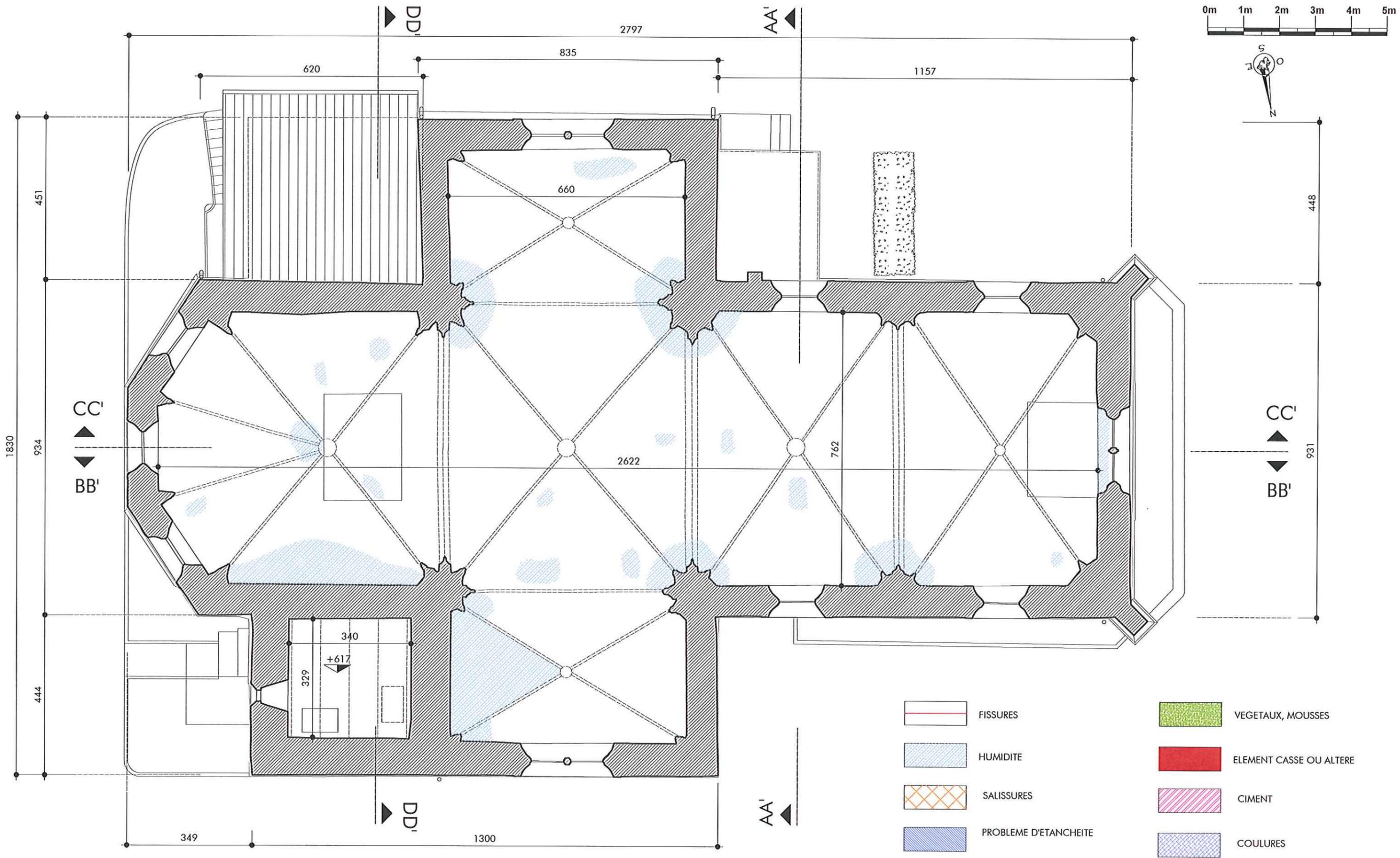
Dans un premier temps, il est urgent d'assurer le clos et le couvert des lieux en reprenant l'étanchéité au niveau des vitraux et en remaniant (ou mieux en renouvelant si cela s'avère possible) les couvertures en tuiles écailles. Ce n'est qu'après cette nécessaire intervention que les intérieurs pourront être restaurés et aménagés pour l'accueil d'activités multiples et adaptées au lieu.



RECAPITULATIF PAR LOT

MACONNERIE :	46 961,00 euros
CHARPENTE COUVERTURE (base a minima) :	31 600,00 euros
ELECTRICITE :	44 575,00 euros
PARATONNERRE :	6 000,00 euros
DECORS PEINTS :	95 550,00 euros
VITRAUX :	8 000,00 euros
	<hr/>
MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION :	232 686,00 euros
PLUS VALUE POUR RESTAURATION COMPLETE / COUVERTURE :	69 500,00 euros
	<hr/>
	302 186,00 euros

- Compter en sus les honoraires :
- du maitre d'œuvre,
 - du coordonnateur SPS
 - du bureau de contrôle
 - de l'assurance dommage ouvrage.



Agence D'AR JHIL
 "Architecture et Patrimoine"
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihil.eu
 Sarl d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 449 445 964 00025

Maître d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

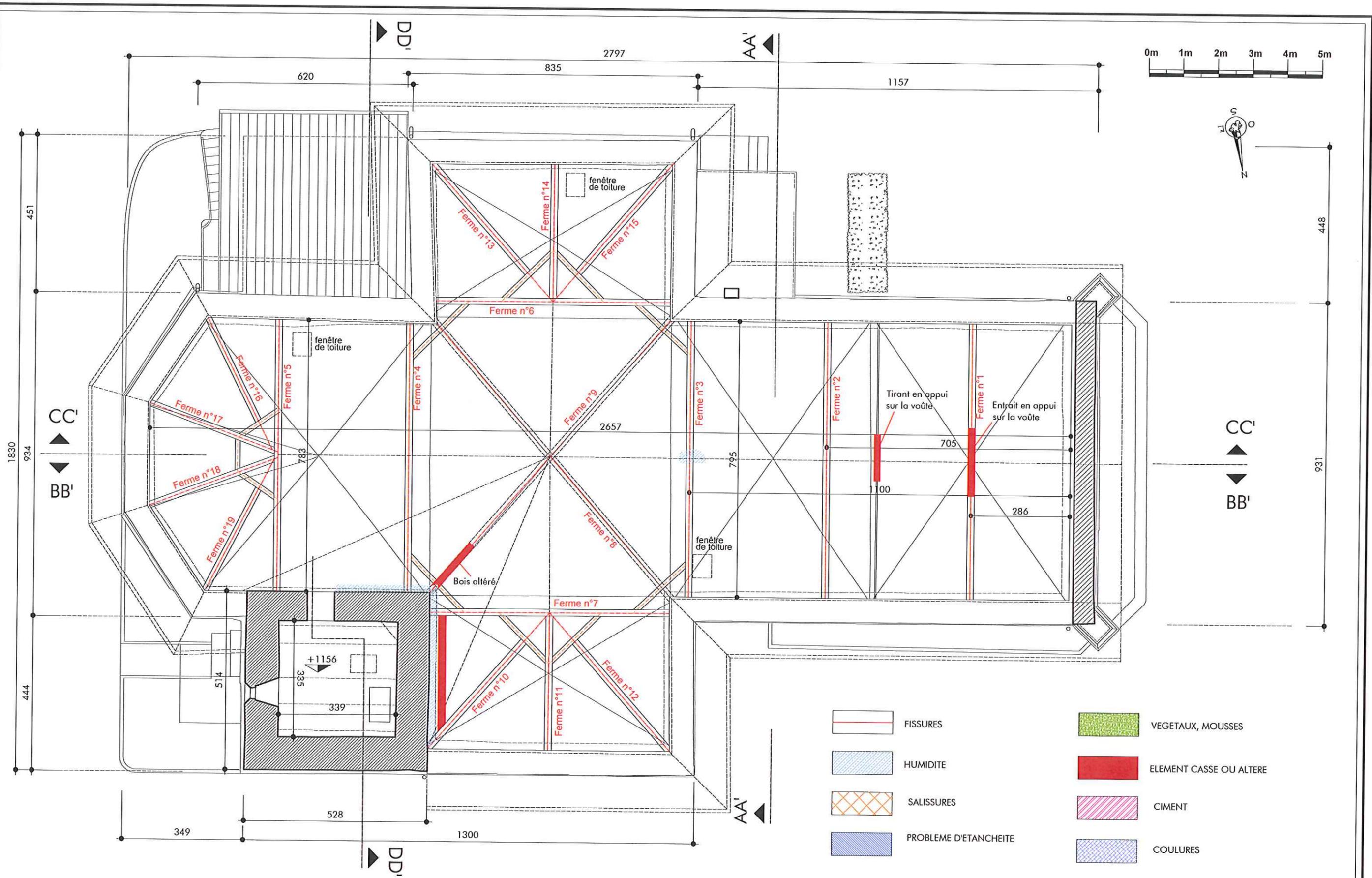
Date : 01.2013

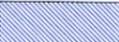
DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT
 PLAN DU NIVEAU R+2

Echelle : 1/100
 DIA

3

CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.

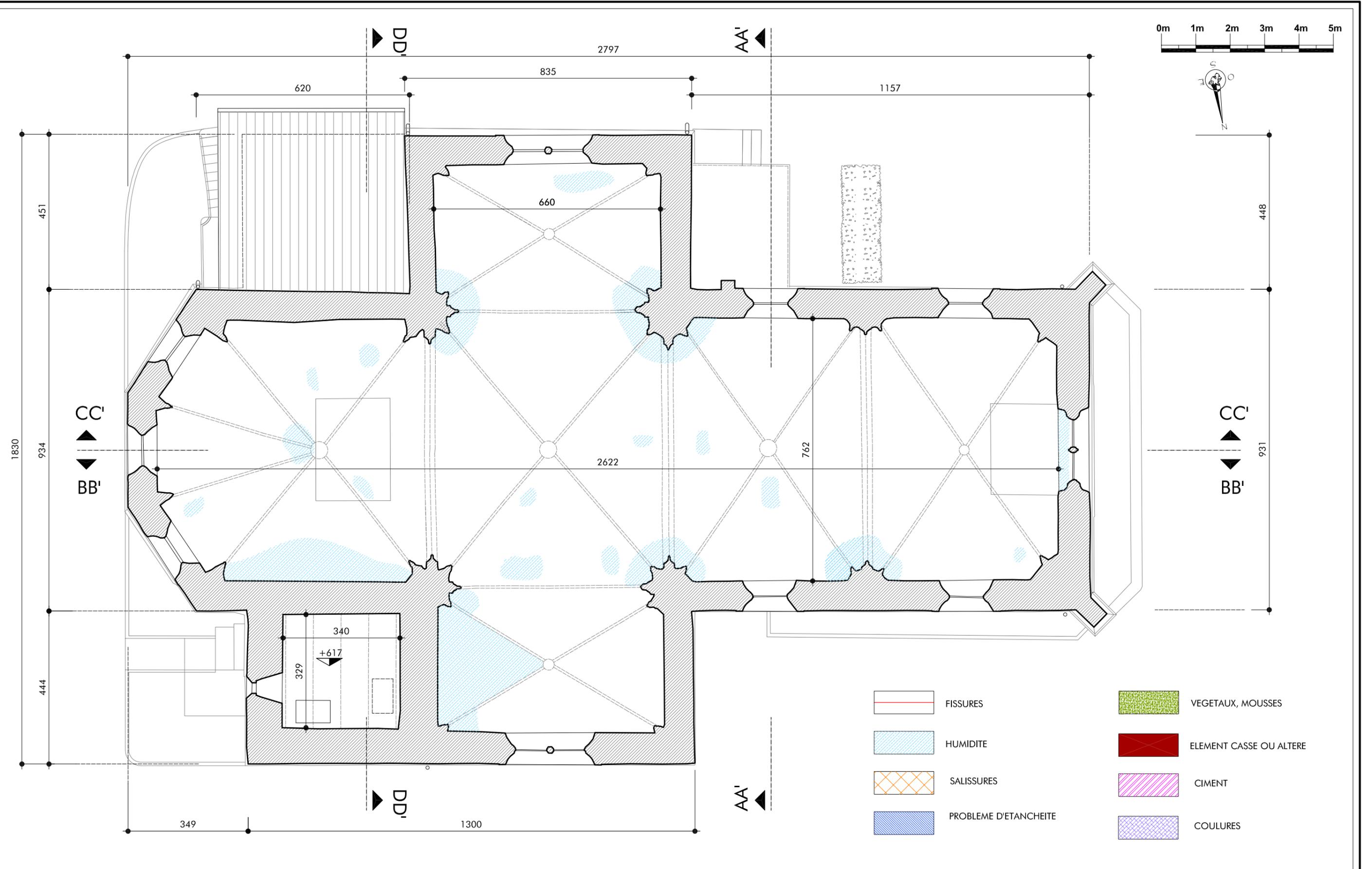


- | | | | |
|---|-----------------------|---|-------------------------|
|  | FISSURES |  | VEGETAUX, MOUSSES |
|  | HUMIDITE |  | ELEMENT CASSE OU ALTERE |
|  | SALISSURES |  | CIMENT |
|  | PROBLEME D'ETANCHEITE |  | COULURES |


Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beuvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjhil.eu
 Sorl d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 449 445 964 00025

Maître d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET
 Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET
 Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Ils ne peuvent être utilisés pour la construction.

Date : 01.2013	DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT	Echelle : 1/100
PLAN DU NIVEAU R+3		DIA
		4



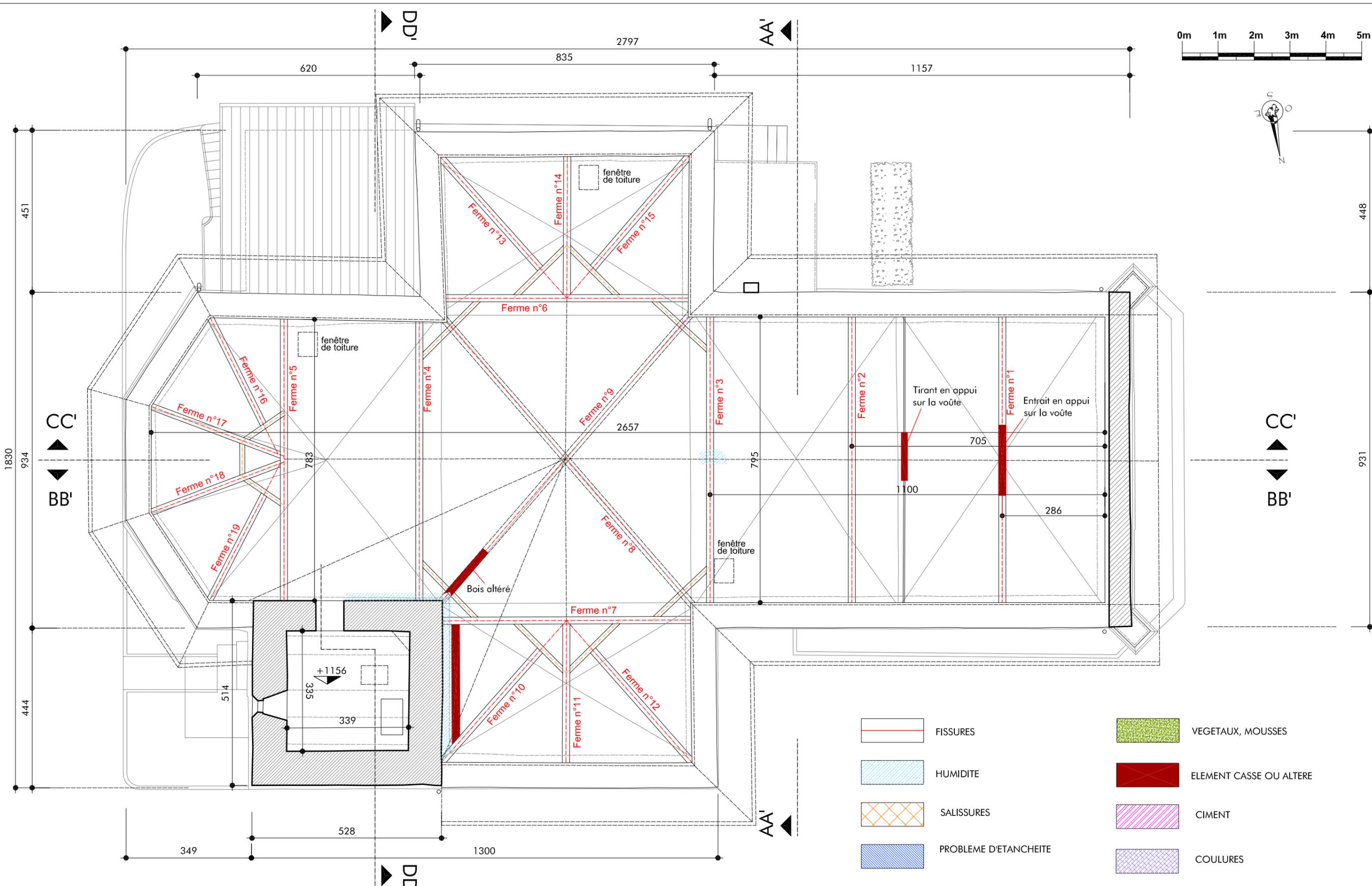
Agence D'AR JHIL
 " Architecture et Patrimoine "
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
 Sarl d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 449 445 964 0025

Maître d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013	DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT	Echelle : 1/100
PLAN DU NIVEAU R+2		DIA
		3

CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



- | | | | |
|---|-----------------------|---|-------------------------|
|  | FISSURES |  | VEGETAUX, MOUSSES |
|  | HUMIDITE |  | ELEMENT CASSE OU ALTERE |
|  | SALISSURES |  | CIMENT |
|  | PROBLEME D'ETANCHEITE |  | COULURES |



Agence D'AR JHIL
" Architecture et Patrimoine "

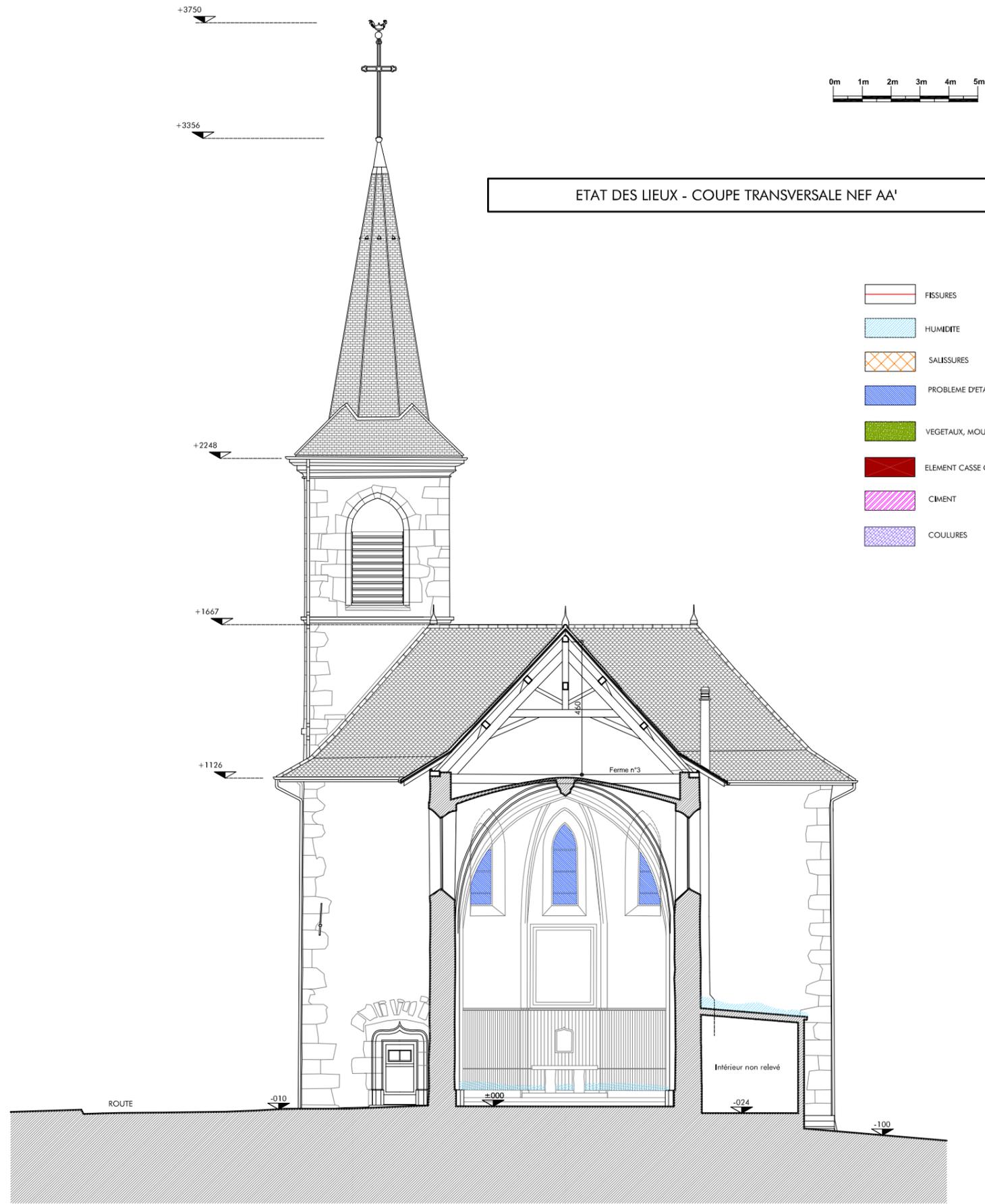
2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beauvoisin
tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
Sarl d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 449 445 964 00025

Maître d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
Chef-Lieu
73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
73330 BELMONT-TRAMONET

CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.

Date : 01.2013	DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT	Echelle : 1/100
PLAN DU NIVEAU R+3		DIA
		4



ETAT DES LIEUX - COUPE TRANSVERSALE NEF AA'

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Port-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

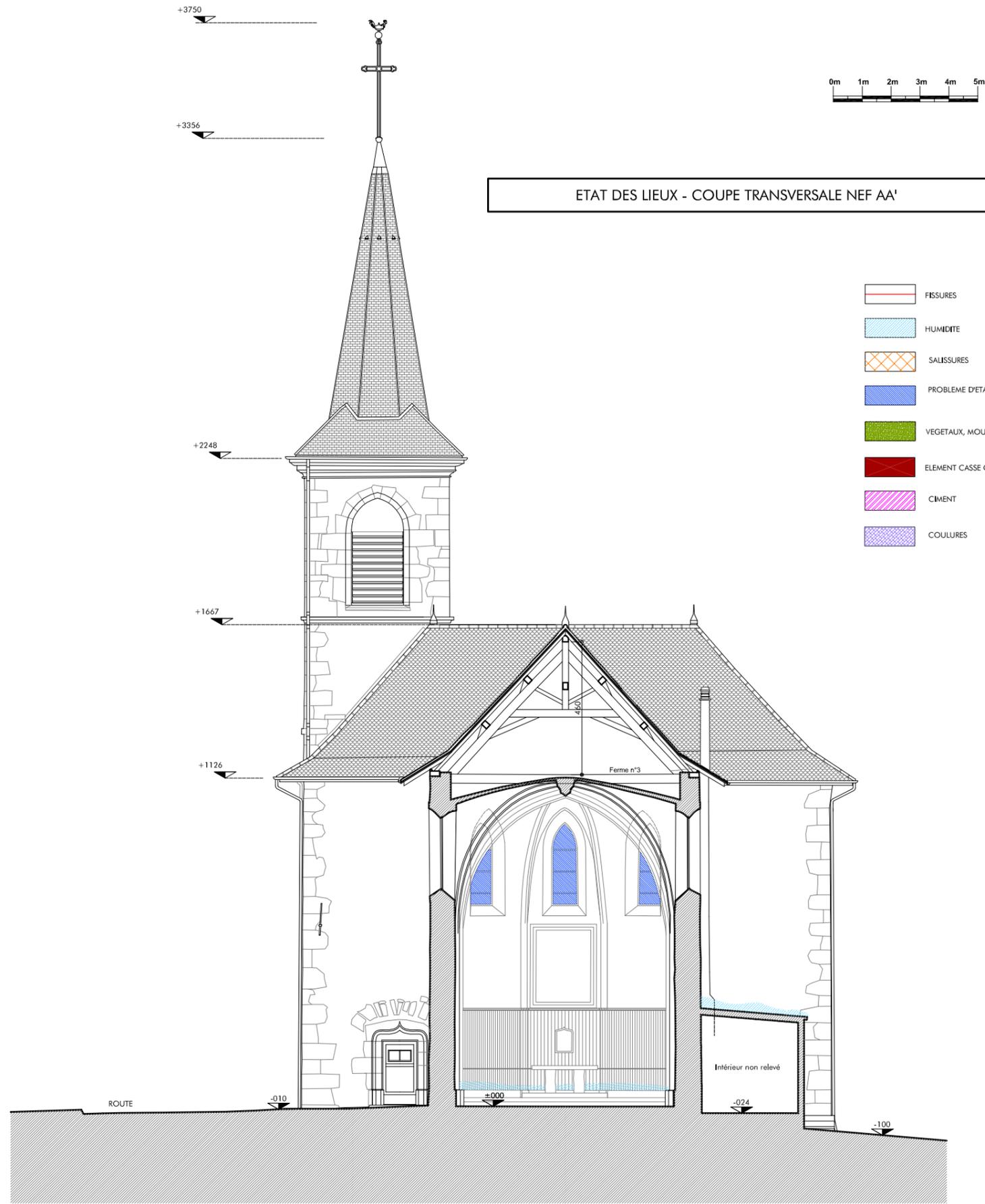
Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013

DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT
 COUPE TRANSVERSALE NEF AA'

Echelle : ...
 DIA 7

CEs PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



ETAT DES LIEUX - COUPE TRANSVERSALE NEF AA'

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Port-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013

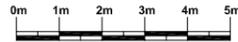
DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT

Echelle : ...
 DIA

7

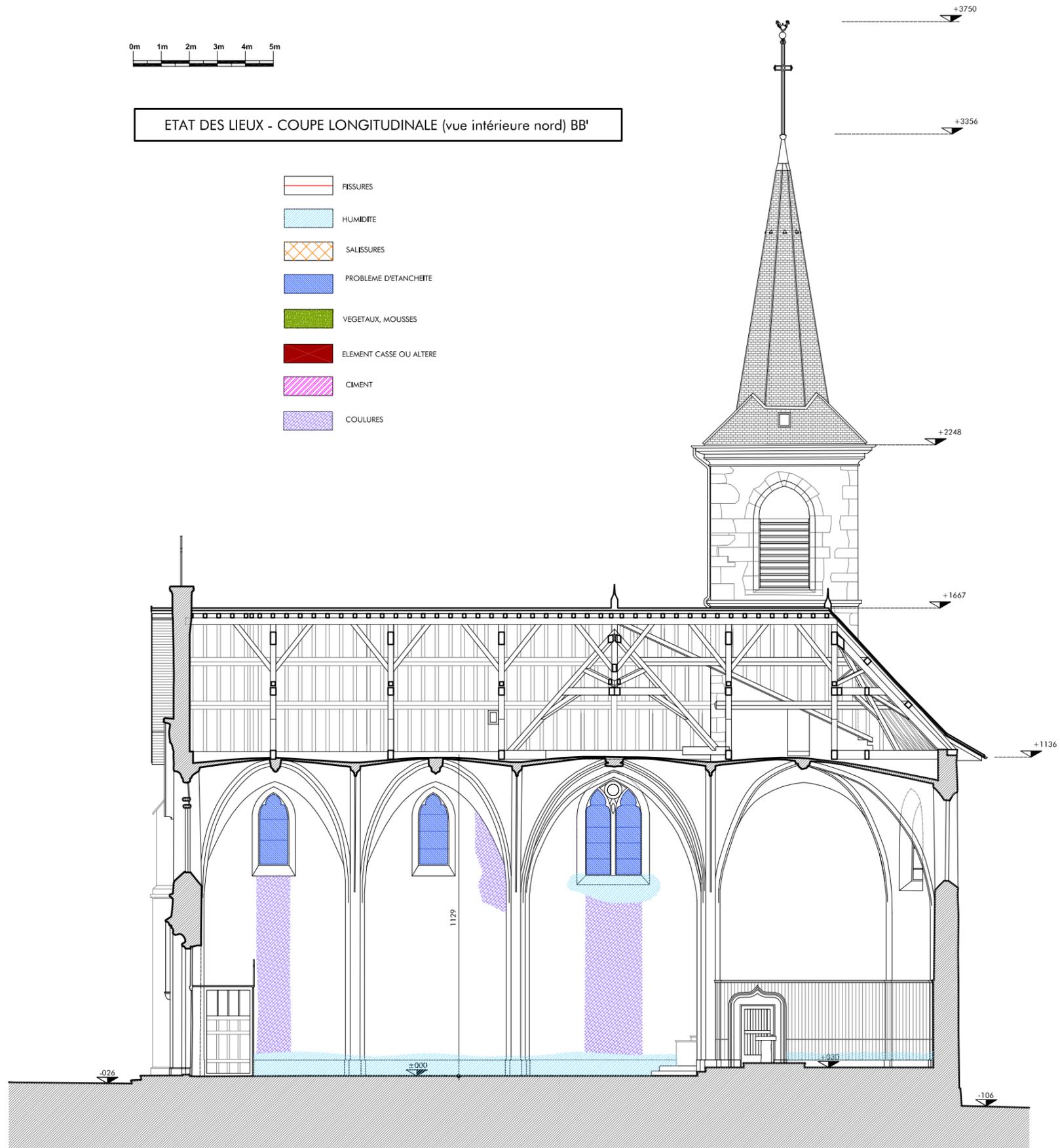
COUPE TRANSVERSALE NEF AA'

CELS PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



ETAT DES LIEUX - COUPE LONGITUDINALE (vue intérieure nord) BB'

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULLURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihil.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 03.2012

DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT

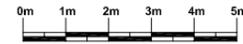
Echelle : ...

COUPE LONGITUDINALE (vue intérieure nord) BB'

DIA

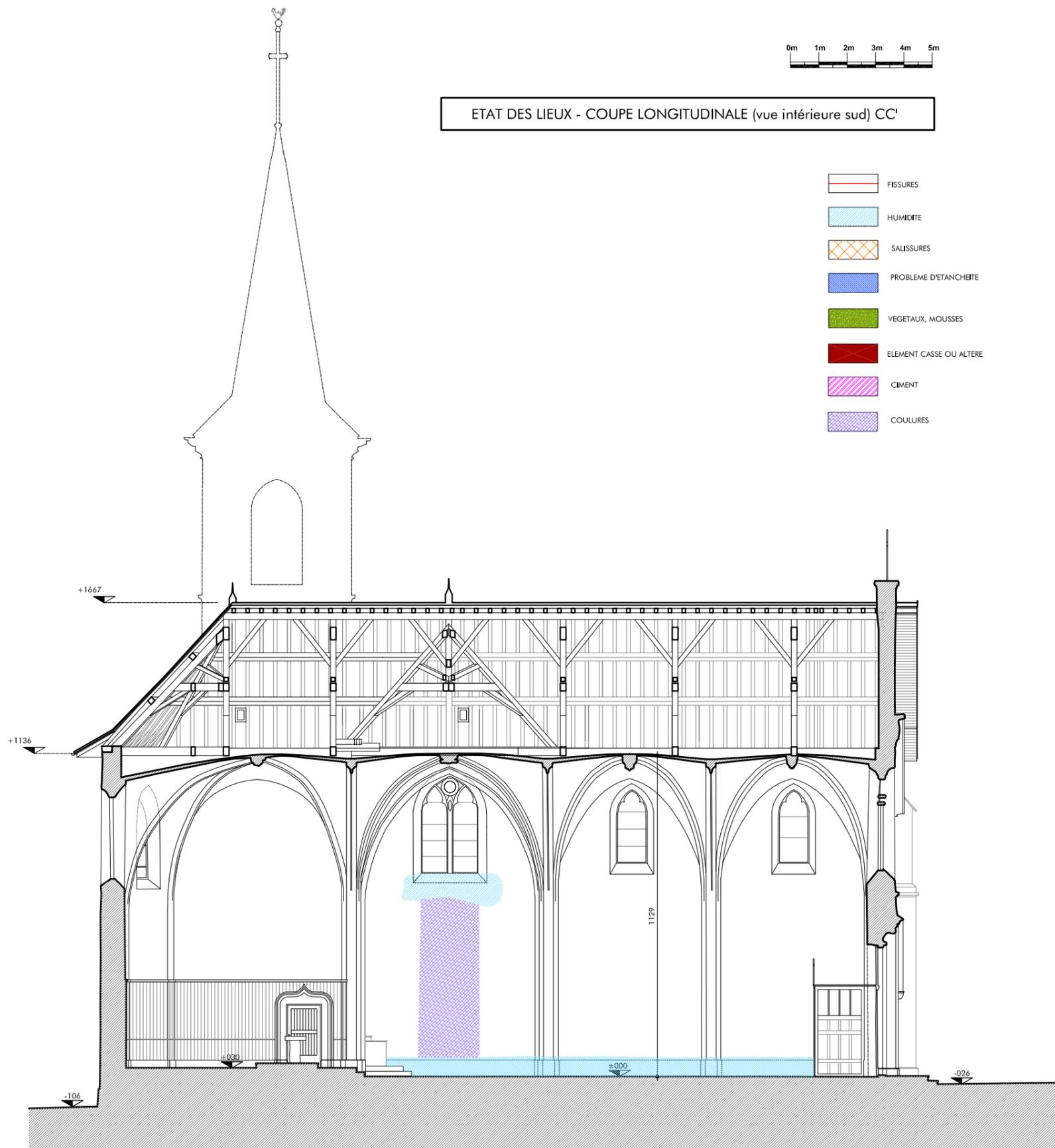
8

CELS PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



ETAT DES LIEUX - COUPE LONGITUDINALE (vue intérieure sud) CC'

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Port-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihil.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013

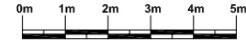
DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT

Echelle : ...

COUPE LONGITUDINALE (vue intérieure sud) CC'

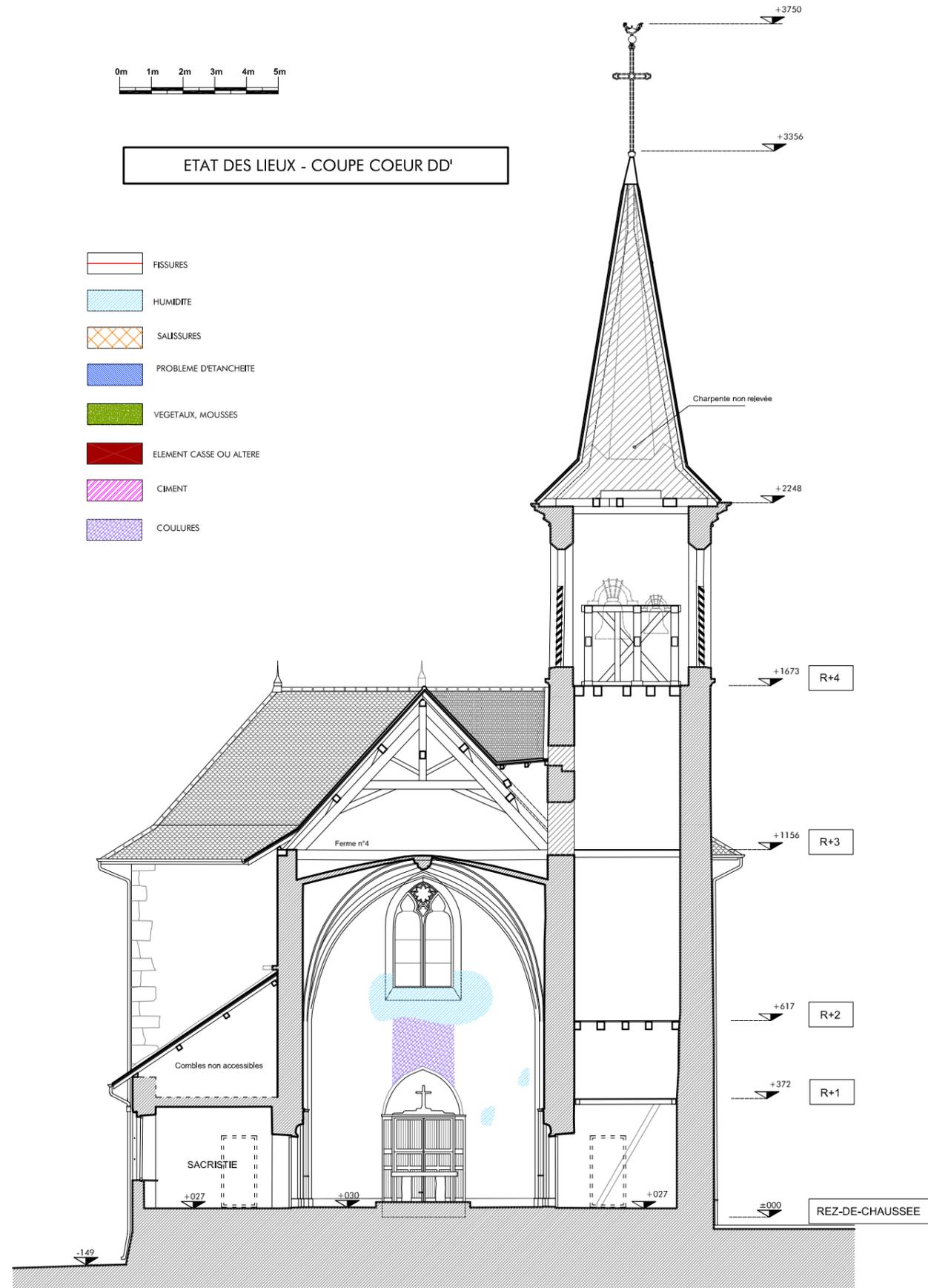
DIA

CELS PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



ETAT DES LIEUX - COUPE COEUR DD'

- FISSURES
- HUMIDITE
- SALISSURES
- PROBLEME D'ETANCHEITE
- VEGETAUX, MOUSSES
- ELEMENT CASSE OU ALTERE
- CIMENT
- COULURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihil.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu 73330 BELMONT-TRAMONET
 Lieu : Chef-Lieu 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 03.2012	RESTAURATION DE L'EGLISE DE BELMONT	Echelle : ...	10
COUPE COEUR DD'		RELEVÉ	

ICES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



ETAT DES LIEUX - FACADE OUEST

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULURES

R+4
R+3
R+2
R+1
REZ-DE-CHAUSSEE



Agence D'AR JHIL
* Architecture et Patrimoine *
2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Port-de-Beauvoisin
tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
Société d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
Chef-Lieu
73330 BELMONT-TRAMONET

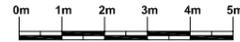
Lieu : Chef-Lieu
73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013

DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT
FACADE OUEST

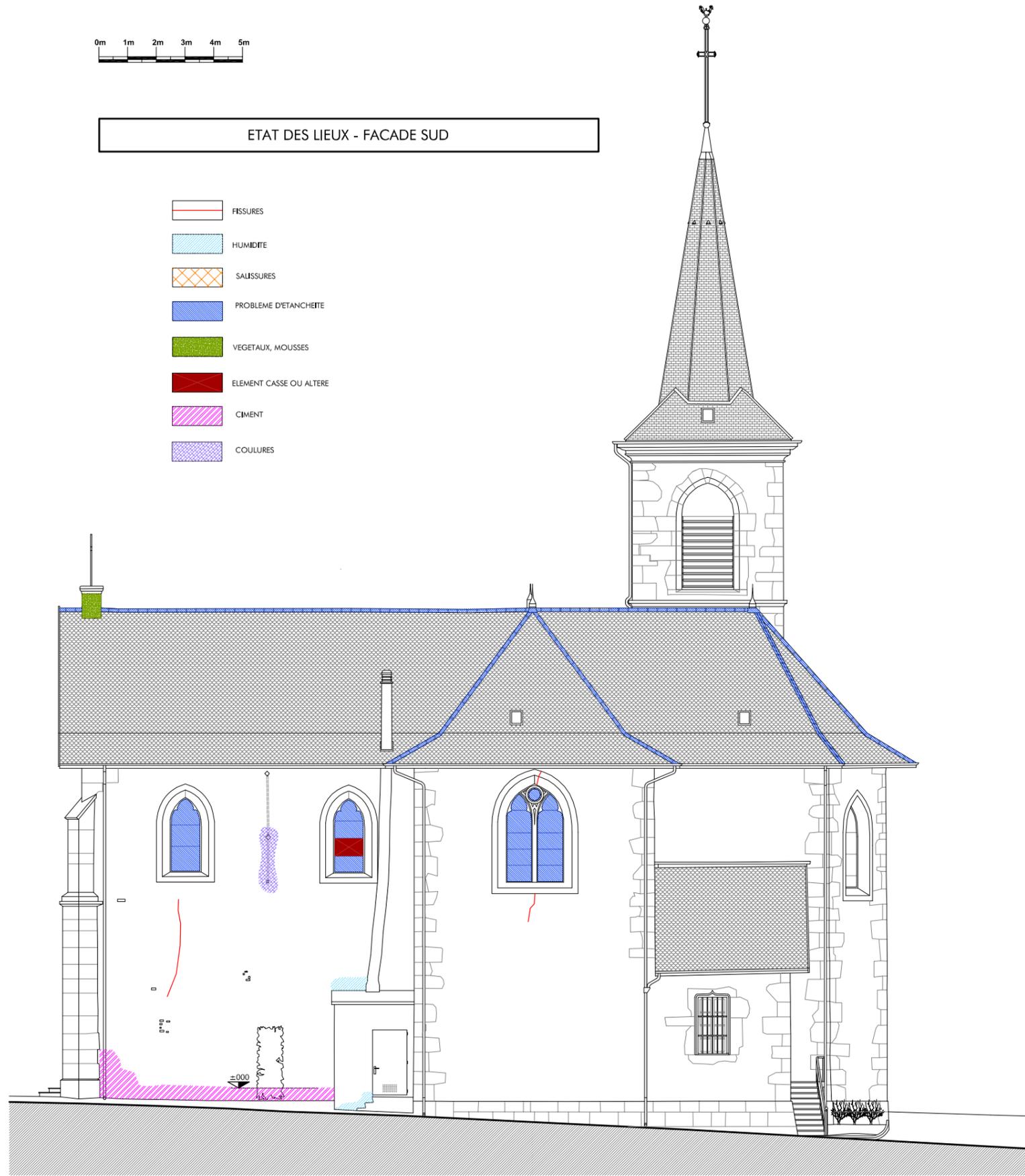
Echelle : ...
DIA

CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.



ETAT DES LIEUX - FACADE SUD

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULURES



Agence D'AR JHIL
 "Architecture et Patrimoine"
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Port-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013

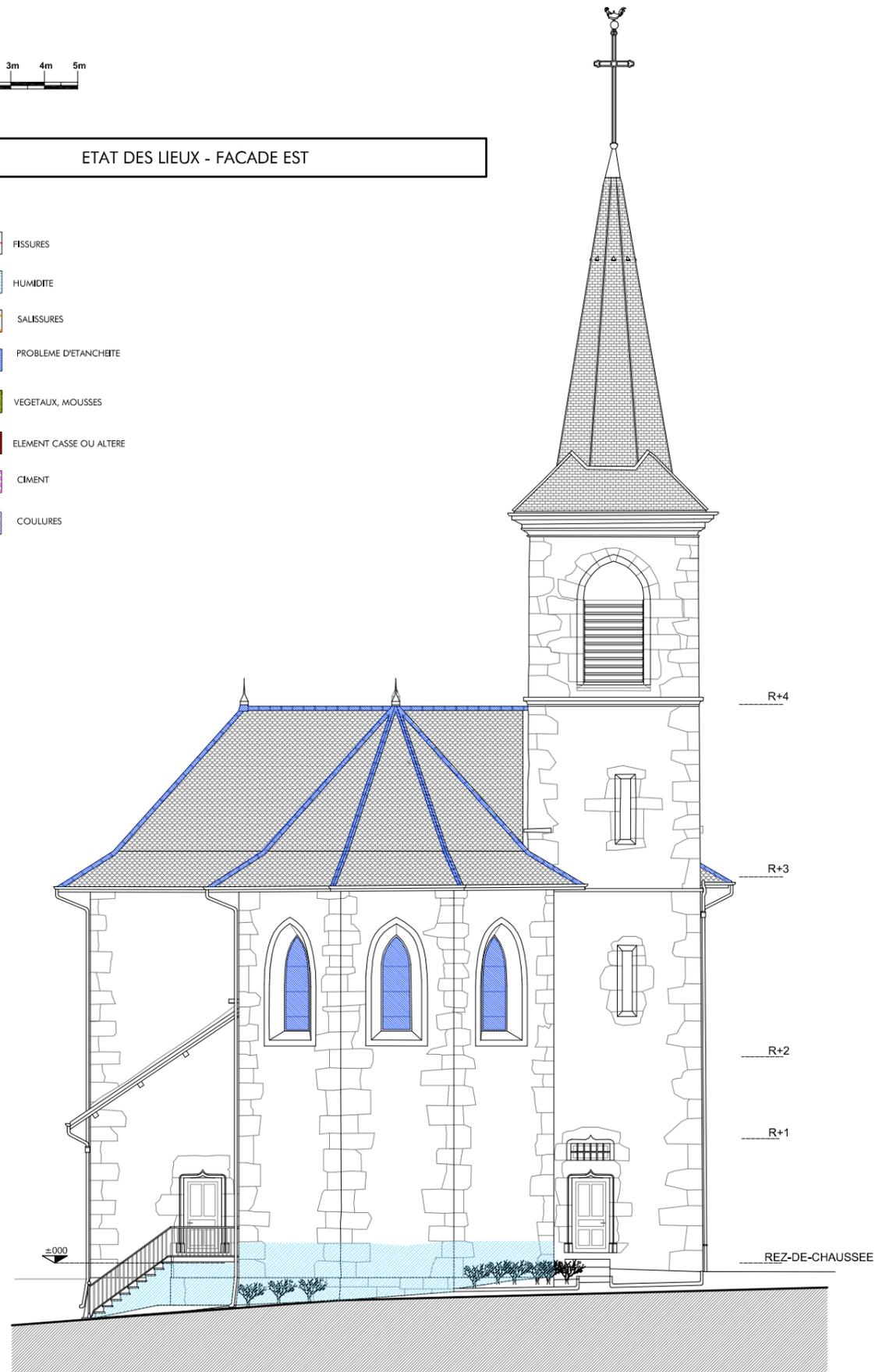
DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT
 FACADE SUD

Echelle : ...
 DIA



ETAT DES LIEUX - FACADE EST

- FISSURES
- HUMIDITE
- SALISSURES
- PROBLEME D'ETANCHERIE
- VEGETAUX, MOUSSES
- ELEMENT CASSE OU ALTERE
- CIMENT
- COULURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Port-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihl.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00029

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 03.2012

DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT
 FACADE EST

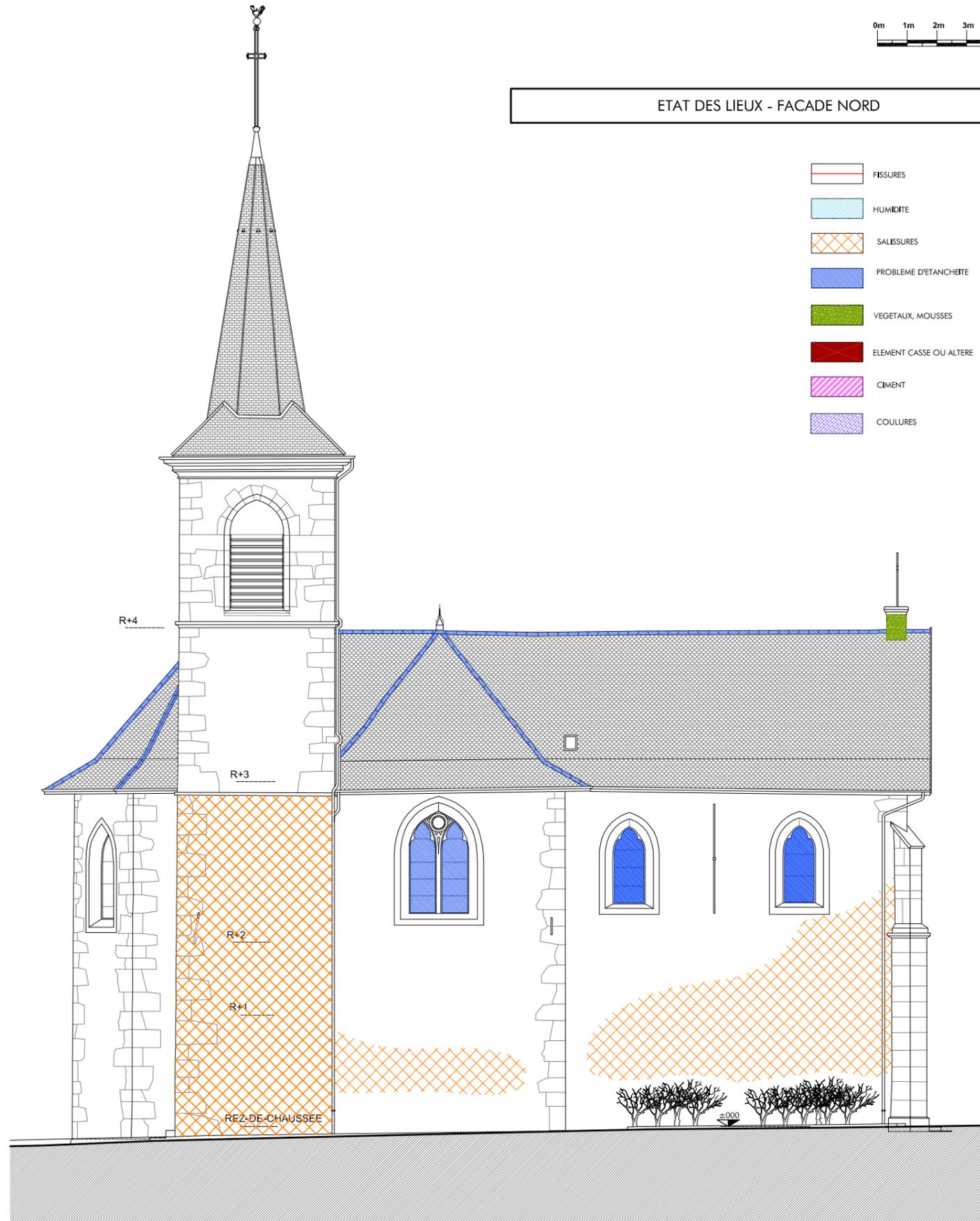
Echelle : ...
 DIA

CEs PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.

0m 1m 2m 3m 4m 5m

ETAT DES LIEUX - FACADE NORD

-  FISSURES
-  HUMIDITE
-  SALISSURES
-  PROBLEME D'ETANCHEITE
-  VEGETAUX, MOUSSES
-  ELEMENT CASSE OU ALTERE
-  CIMENT
-  COULURES



Agence D'AR JHIL
 * Architecture et Patrimoine *
 2bis Place de la Liberté - F-73330 Le-Pont-de-Beauvoisin
 tel : +33/04.76.32.71.62 - fax : +33/09.72.29.52.49 - courriel : agence@darjihil.eu
 Sert d'architecture au capital de 8000 € - SIRET : 447 445 944 00023

Maitre d'ouvrage : Commune de Belmont-Tramonet
 Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Lieu : Chef-Lieu
 73330 BELMONT-TRAMONET

Date : 01.2013

DIAGNOSTIC DE L'EGLISE DE BELMONT
 FACADE NORD

Echelle : ...
 DIA

14

CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. ILS NE PEUVENT ETRE UTILISES POUR LA CONSTRUCTION.